

Rapport d'activité 2021

Présenté par Jacques Krabal
Secrétaire général parlementaire
Député de la République française

Bureau, Libreville
27 et 28 janvier 2022

- 3 Le mot du Secrétaire général parlementaire
- 13 Valoriser l'usage de la langue française et promouvoir la diversité des expressions culturelles et linguistiques
- 25 Soutenir la paix, la démocratie et les droits de la personne
- 47 Développer l'éducation et la formation
- 56 Encourager le développement durable, la mobilité et la solidarité
- 66 Améliorer la performance organisationnelle

LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PARLEMENTAIRE



L'APF ouvre ses portes à la société civile et à la jeunesse, fidèle à la pensée de Senghor : « Ce sont les peuples qui, par l'intermédiaire de leurs élus, pousseront les gouvernements à aller de l'avant. »

Le rapport d'activité 2021 de notre assemblée interparlementaire reflète bien évidemment les conséquences du contexte sanitaire auquel le monde est confronté depuis deux ans. Si un certain nombre d'actions ou de missions ont dû être reportées ou annulées, il exprime malgré tout **notre volonté d'aller de l'avant.**

Malgré les difficultés, nous avons réussi l'exploit de prendre des chemins détournés pour renforcer le lien solidaire et fraternel qui nous permet de **faire corps et cause commune avec l'ensemble de nos sections et de nos instances.** Nous avons aussi poursuivi, sans relâche, les objectifs fixés par notre cadre stratégique : missions, séminaires, réunions bilatérales multiples, etc.

La pandémie ne nous a donc pas entraînés à l'immobilisme et au repli sur soi. Bien au contraire ! En tant que parlementaires, nous savons qu'en période de crise, l'écoute attentive des interrogations, des doutes, des aspirations des peuples reste essentielle. C'est aussi l'occasion d'**innover pour continuer à faire avancer notre institution.** Voilà pourquoi, pour la première fois de son histoire, **l'APF a ouvert ses portes à la société civile :** universitaires, chercheurs, experts, présidents d'associations, réseaux institutionnels.

Le colloque sur le numérique organisé en mai en est une parfaite illustration. Sur les problématiques de la **gouvernance numérique** et de **la réglementation des GAFA**, nous avons rassemblé non seulement les parlementaires et l'ensemble des acteurs de la charte de la Francophonie, mais aussi des experts de la société civile et des universitaires pour mieux comprendre les faits et alimenter notre réflexion. L'avis que nous avons prévu de présenter au sommet de la Francophonie de Djerba aurait été, **pour la première fois dans l'histoire de l'APF, le fruit d'une concertation large**, d'écoute et d'échange, le résultat d'un travail en co-construction avec l'ensemble des sections et les acteurs de la société civile, compétents et exigeants sur le sujet.

En 2022, il nous appartiendra de déployer ces propositions politiques et de définir une stratégie pour lutter efficacement contre la fracture numérique, la toute-puissance des GAFA, les fléaux des infox et des cybermenaces,

qui font peser un grand péril sur la diversité linguistique et culturelle, et par conséquent sur nos démocraties. La Francophonie se doit, sur ce sujet, **d'être à l'offensive pour favoriser la mise en place d'un plan d'action multilatéral.**

L'APF, enfin, a **ouvert en grand ses portes à la jeunesse** : journée internationale de la langue française en mars, Train des mémoires en juillet, sans oublier le réseau des jeunes ambassadeurs et ambassadrices de la francophonie, initié par le Conseil économique, social et environnemental (CESE) à partir de la charte de l'élève francophone rédigée par les collégiens de Villers-Cotterêts.

Nos actions avec et pour la jeunesse ont révélé l'APF comme **un acteur fondamental du rayonnement de la francophonie citoyenne et populaire.** En témoigne l'annonce, en décembre, d'une subvention supplémentaire de 200 000 euros accordée par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères de la France pour développer le réseau des jeunes ambassadeurs

et ambassadrices francophone en France, en Europe puis en Afrique.

Cette ouverture à la société civile et à la jeunesse n'est pas pour autant une révolution idéologique, mais plutôt un recentrage politique autour de **la pensée de Léopold Sédar Senghor**, que nous avons célébré par deux fois en 2021, à l'occasion du vingtième anniversaire de sa mort : d'abord à l'Assemblée nationale française, en septembre, puis lors d'une soirée d'hommage, en décembre, sous la présidence de M. Moustapha Niasse, président de l'Assemblée nationale du Sénégal.

Cette (ré)orientation politique a également le mérite de nous sortir de nos schémas institutionnels et nous permet de **gagner en visibilité auprès de la population et des forces vives de l'espace francophone.**

Cette dynamique nous obligera aussi à **rendre nos instances plus transversales**, afin d'assurer un déploiement cohérent dans toutes les régions de l'espace francophone. Déjà, lors de notre Bureau de janvier 2021, **le rôle majeur des 90**

sections de l'APF, fantassins de la francophonie parlementaire, a été réaffirmé.

Par deux fois en moins d'un an, comme je m'y étais engagé, **nous nous sommes retrouvés par visioconférence** afin de partager nos informations, nos expériences et nos expertises, et de mettre en place des actions dans des conditions parfois difficiles à cause de la Covid-19.

Il nous faut aller plus loin, dans les prochains mois, pour **faire de la régionalisation un axe politique majeur** et ainsi assurer une meilleure prise en compte des diversités et des enjeux spécifiques des différentes régions qui composent l'APF. Cette politique de proximité et décentralisée, en lien avec nos chargés de mission, les collectivités et acteurs de terrain, confortera la cohérence de nos actions, notamment pour ce qui est du renforcement de **notre plaidoyer sur l'enjeu politique et sociétal de l'usage de la langue française et du multilinguisme dans**

les institutions régionales et internationales. Elle garantira en outre l'efficacité de l'action parlementaire en faveur de l'enregistrement de tous les enfants sur des registres d'état civil et, plus généralement, de la promotion des droits humains. C'est pourquoi il me semble nécessaire de renforcer les prérogatives des chargés de missions.

Le **cadre stratégique 2023-2026**, sur lequel nous avons d'ores et déjà commencé à réfléchir, sera articulé autour de ces nouvelles orientations. Je sais que je peux compter sur chacun d'entre vous pour engager l'APF dans l'évolution nécessaire de son fonctionnement, dans le cadre de la modernisation de la Francophonie institutionnelle dans son ensemble. C'est une nouvelle fois, dans **une démarche collaborative** que nous mènerons cette modernisation.

Jacques Krabal
Député de la République française
Secrétaire général parlementaire

FICHE SYNTHÉTIQUE DE L'APF EN 2021

90

parlements et organisations
interparlementaires
membres

5

missions
principales du
Président et
du Secrétaire
général
parlementaire

39

actions de
coopération

6

actions de
formation
pour les
fonctionnaires
parlementaires

6

actions du
Programme
Numérique
APF

48

communiqués
de presse

13

réunions
internationales

13

séminaires
parlementaires

7

réunions
statutaires

7 673

personnes
aiment la page
Facebook

131 566

visites
du site internet

16 556

abonnés
sur Twitter

105

abonnés
sur
LinkedIn

MEMBRES DU BUREAU

Président



M. Amadou SOUMAHORO
(Côte d'Ivoire)
Président de l'Assemblée nationale

Secrétaire général parlementaire



M. Jacques KRABAL
(France)
Député

Premier vice-président



M. Francis Drouin
(Canada)
Député

Vice-présidents



M. Talbi ALAMI
(Maroc)
Président de la Chambre des représentants



M. Moustapha NIASSE
(Sénégal)
Président de l'Assemblée nationale



M. François PARADIS
(Québec)
Président de l'Assemblée nationale



M. Bruno FUCHS
(France)
Député



Mme Thuy Anh NGUYEN
(Vietnam)
Députée



M. Jean-Paul WAHL
(Belgique / Communauté française / Wallonie-Bruxelles)
Sénateur

Trésorier



M. Mars DI BARTOLOMEO
(Luxembourg)
Député

Présidents des Commissions et des Réseaux



M. Joël GODIN
(Canada)
Député
Président de la Commission des affaires parlementaires



Mme Angélique NGOMA
(Gabon)
Députée
Présidente de la Commission de la coopération et du développement



M. Laurent WEHRLI
(Suisse)
Conseiller national
Président de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles



M. Christophe-André FRASSA
(France)
Sénateur
Président de la Commission politique



Mme Maryse GAUDREAULT
(Québec)
Députée
Présidente du Réseau des femmes parlementaires



Mme Amanda SIMARD
(Ontario)
Députée
Présidente du Réseau des jeunes parlementaires

Chargés de mission



M. Dah SANSAN
(Côte d'Ivoire)
Député
Chargé de mission Afrique



M. Kent SMITH
(Nouvelle-Ecosse)
Député
Chargé de mission Amérique



M. Sanya PRASEUTH
(Laos)
Député
Chargé de mission Asie-Pacifique



M. Jean-Charles LUPERTO
(Belgique / Communauté française / Wallonie-Bruxelles)
Député
Chargé de mission Europe

Membres



M. Ted ARNOTT
(Ontario)
Président de l'Assemblée législative



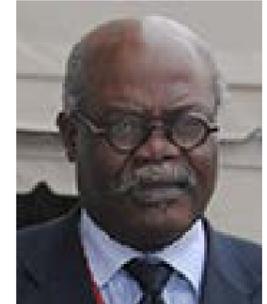
M. Faustin BOUKOUBI
(Gabon)
Président de l'Assemblée nationale



M. Christophe MBOSO N'KODIA PWANGA
(République démocratique du Congo)
Président de l'Assemblée nationale



Mme Yawa Djigbodi TSEGAN
(Togo)
Présidente de l'Assemblée nationale



M. Hilarion ETONG
(Cameroun)
Premier vice-président de l'Assemblée nationale



M. Pierre-André COMTE
(Jura)
Député



M. Charles JUILLARD
(Suisse)
Conseiller aux États



N.



N.



Orientation 1

**Valoriser l'usage
de la langue française
et promouvoir la
diversité des expressions
culturelles et
linguistiques**

14

Encourager l'utilisation du français
dans les institutions

15

Promouvoir la diversité
des expressions culturelles et linguistiques

Encourager l'utilisation du français dans les institutions

Plaidoyer en faveur de l'usage de la langue française dans les organisations internationales

Questionnaire envoyé aux membres du Parlement européen sur la place de la langue française

À l'occasion de la Semaine de la langue française, l'APF a adressé à l'ensemble des députés européens un questionnaire relatif à la question du multilinguisme au Parlement européen.

Pour rappel, en octobre 2020, le Secrétaire général parlementaire, **Jacques Krabal**, et le Chargé de mission Europe, **Jean-Charles Luperto**, avaient écrit un courrier à la Présidente de la Commission européenne, **Ursula von der Leyen**, pour la sensibiliser sur l'équilibre de l'usage des langues, aussi bien dans la production des documents officiels que dans les différentes formes de communication.

Le 17 mars 2021, un questionnaire a donc été soumis aux 705 députés européens afin de recueillir leur position et suggestions sur le respect du multilinguisme au Parlement européen notamment dans les réunions de travail.

Ce questionnaire portait sur l'utilisation des différentes langues officielles de l'Union européenne, en particulier le français, ainsi que sur la manière dont

elles influent sur le travail parlementaire des eurodéputés.

Accompagné d'une lettre du Secrétaire général parlementaire de l'APF et du Chargé de mission Europe, les réponses au questionnaire, diffusé aux Présidents des groupes politiques du Parlement européen, sont particulièrement éloquentes : 88 % des députés ont hésité à exprimer leur opinion lors d'une réunion de travail par peur d'être incompris en anglais et 87 % d'entre eux jugent souhaitable le retour à un équilibre entre les trois langues de travail officielles (anglais, français, allemand).

L'APF étend son influence jusqu'au pays du soleil levant

Au mois de mars, le Secrétaire général parlementaire a été sollicité par le principal quotidien japonais, *Nikkei*, pour répondre à des questions sur l'usage de l'anglais dans l'Union européenne après le Brexit.

Dans cet article, **M. Krabal** rappelle l'importance d'accroître l'utilisation du français dans l'Union en vertu d'une logique de rééquilibrage linguistique.

Promouvoir la diversité des expressions culturelles et linguistiques

Célébration de la Journée de la francophonie et de la langue française

Pour célébrer la journée du 20 mars, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en partenariat avec l'Université libre de Bruxelles et l'Académie royale de Belgique-Communauté française/Wallonie-Bruxelles, a organisé le 22 mars 2021, un webinaire sur le thème « Enjeux et perspectives de la Francophonie. »

Ce colloque, initialement prévu en novembre 2020 dans le cadre des 50 ans de l'OIF, a réuni de nombreux acteurs issus d'institutions francophones notamment l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) elle-même, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Institut international de la Francophonie (2iF).

Le panel consacré à la diplomatie parlementaire a réuni **Sèdami Medeglan Fagla**, députée du Bénin et vice-présidente de la Commission des affaires parlementaires, **Jean-Paul Wahl**, Vice-président de l'APF, et **Jean-Charles Luperto**, Chargé de mission Europe.

Célébration en Serbie

À l'invitation de la section serbe, présidée par **Jadranka Jovanovic**, le Secrétaire général parlementaire et le Chargé de mission Europe se sont rendus à Belgrade

pour la clôture du mois des festivités de la Francophonie.

En présence du président du Parlement de Serbie, **Ivica Dacic**, du corps diplomatique et des représentants des organisations internationales, du monde culturel et académique, le Secrétaire général parlementaire a salué la qualité de l'organisation de cette célébration alliant promotion de la langue française et participation de la jeunesse.

Après plusieurs réunions avec le président du groupe des Ambassadeurs francophones de France (GAFF), l'Ambassade de France et l'Ambassade de Belgique-Communauté française/Wallonie-Bruxelles à Belgrade, **Jean-Charles Luperto** a rendu hommage au dynamisme du GAFF et à sa volonté de porter les valeurs de la Francophonie au niveau politique.

Enfin, une réunion de travail a eu lieu avec la présidente de la section serbe de l'APF, **Jadranka Jovanovic**, et le président de la Commission des relations internationales, **Zarko Obradovic**. Les discussions ont porté sur le renforcement de la langue française dans les établissements scolaires, sur le renforcement des capacités du Parlement, en particulier à travers les actions de coopération en 2022, et sur l'organisation de réunions statutaires de l'APF en Serbie.

Activités de la section roumaine à l'occasion du 20 mars

Le 15 mars, une délégation de la section roumaine de l'APF, présidée par le député **Florin-Alexandru Alexe**, s'est entretenue le 15 mars au Palais du Parlement avec **Eric Poppe**, Représentant de l'OIF pour l'Europe centrale et orientale.

En présence de la députée **Simona Bucura-Oprescu** et du sénateur **Sorin-Mihai Cîmpeanu**, Ministre de l'éducation et Président de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), le président de la section roumaine a souligné l'importance de cette première rencontre organisée au début de la nouvelle législature du Parlement roumain, en assurant au Représentant de l'OIF son plein soutien afin de poursuivre et d'intensifier la collaboration interinstitutionnelle.

Mme **Bucura-Oprescu** a insisté sur l'engagement actif de la section roumaine pour la promotion de la Francophonie dans divers domaines d'activité. En tant que Présidente de la Commission pour l'administration publique et l'aménagement du territoire de la Chambre des Députés, elle a proposé d'inscrire à l'agenda des prochains entretiens des thèmes liés à l'autonomisation des femmes. En ce qui concerne les cours de formation en français organisés par l'OIF, la députée roumaine a mis l'accent sur les cours de français à destination des parlementaires comme partie intégrante de la stratégie de promotion de la langue française. Quant au sénateur **Sorin-Mihai Cîmpeanu**, il a tenu à rappeler que la Francophonie restera un vecteur stable des activités aux

niveaux gouvernemental, parlementaire et universitaire. La promotion de l'usage de la langue française lors des réunions des institutions de l'Union européenne représente un facteur clé pour le renforcement de l'organisation, le principe de solidarité active étant un pilier essentiel des actions menées au niveau régional.

La Journée du 20 mars au Conseil économique, social et environnemental

Le 18 mars dernier, pour la quatrième année, le Conseil économique, social et environnemental français (CESE) a organisé un événement intitulé « La Francophonie dans tous ses états » le 18 mars dernier.

Aux côtés de la Secrétaire générale de la Francophonie, **S.E. Mme Louise Mushikiwabo**, du Président du CESE, **Patrick Bernasconi**, du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, **Jean-Michel Blanquer**, du Secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie, **Jean-Baptiste Lemoyne**, du Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), **Slim Khalbous**, et de nombreuses organisations de la société civile francophone, Jacques Krabal a célébré la jeunesse francophone, qui constitue selon lui « un levier puissant de redynamisation de la Francophonie institutionnelle. »

Tout au long de cet événement, le CESE a souhaité célébrer le 400^e anniversaire de la naissance de Jean de la Fontaine à Château-Thierry. Des jeunes francophones, originaires des cinq continents, ont déclamé plusieurs fables. Le jeune Polynésien **Tuariki Teai** a notamment proposé une version particulièrement remarquable du classique littéraire « Le Corbeau et le Renard. »

Célébration du 400^e anniversaire de Jean de La Fontaine

Dans le prolongement de cet événement, le Secrétaire général parlementaire a initié une série de célébrations rendant hommage au célèbre fabuliste français, né à Château-Thierry, dans le département de l'Aisne, il y a quatre siècles.

Ainsi, le 4 juin, le groupe des Ambassadeurs francophones de France (GAFF) s'est rendu à Villers-Cotterêts, ville également située dans le département de l'Aisne, pour une visite du chantier de la future Cité internationale de la langue française, dont l'ouverture est prévue en mars 2022.

Par la suite, les membres du GAFF ont longuement échangé avec les élèves du Lycée européen de Villers-Cotterêts, où ils ont lu des fables et partagé leur vision sur l'œuvre de Jean de La Fontaine.

En septembre, **M. Krabal** a organisé à l'Assemblée nationale française une matinée de débats sur le thème : « De Jean de La Fontaine à Léopold Sédar Senghor : diversité est ma devise, l'universalité notre horizon ».

Animé par **Ivan Kabacoff**, présentateur de l'émission « Destination francophonie » sur TV5Monde, le débat a réuni **Hamidou Sall**, poète et écrivain, ancien conseiller spécial d'Abdou Diouf, **Romuald Fonkoua**, professeur de littérature francophone à l'Université Paris-Sorbonne et **Patrick Dandrey**, professeur à la faculté des Lettres de l'Université Paris-Sorbonne et Président des Amis de Jean de La Fontaine.

Plus de 70 personnes, venues d'horizons différents : ambassadeurs francophones, dont le président du Groupe des ambassadeurs francophones en France (GAFF), **S.E.M. Luca Niculescu** mais aussi acteurs de la Charte de la Francophonie, députés de la section française, élus locaux, présidents d'association, chefs d'entreprise, étudiants ont participé à ce colloque.

Etonnée d'abord par l'idée originale de rapprocher ces deux illustres personnalités que quatre siècles séparent, l'assistance a rapidement compris, grâce à la qualité des interventions des panélistes, que ces deux auteurs exposaient la même passion des mots et de la littérature, la même finesse de la poésie et ce qu'ils exprimaient poétiquement s'articulait autour d'enjeux politiques et sociaux.

« La Francophonie n'est rien d'autre que le fruit de ce long cheminement culturel, intellectuel, politique et certainement aussi philosophique. Elle dessine les contours d'un nouvel ordre mondial fondé sur le respect de diversité culturelle et linguistique pour tendre vers l'universalité des droits humains et de la planète. »

Jacques Krabal



De Jean de La Fontaine à Léopold Sédar Senghor : «Diversité est ma devise, l'universalité notre horizon.»

Mission de renforcement de la Francophonie en Roumanie

Du 23 au 26 mai, a eu lieu une mission de renforcement de la Francophonie en Roumanie menée par une délégation de l'APF composée de son Secrétaire général parlementaire, **Jacques Krabal**, de **Nadia El Yousfi** (députée, Belgique-Communauté française/Wallonie-Bruxelles) et de **Françoise Schepmans** (députée, Belgique-Communauté française/Wallonie-Bruxelles). Outre ses échanges avec des parlementaires et membres du gouvernement roumains, la délégation de l'APF a pu s'entretenir avec les représentants locaux de l'AUF et de l'OIF. A travers cette mission, l'APF a réaffirmé sa volonté de créer des synergies francophones dans l'Union européenne, et a souligné que la Roumanie a un rôle à y jouer.

ont été identifiées : la défense du multilinguisme dans les institutions européennes; le développement de la Francophonie économique; la nécessité d'une action coordonnée pour la réglementation du numérique dans l'espace francophone afin de contrer l'hégémonie des GAFAM et des BATX.

Mission exploratoire du Secrétaire général parlementaire en Géorgie

Le Secrétaire général parlementaire et le Chargé de mission Europe ont également mené une mission exploratoire à Tbilissi, en Géorgie, du 12 au 16 mai 2021. À cette occasion, la délégation de l'APF a pu s'entretenir avec les autorités du pays, tant parlementaires que gouvernementales.

Cette visite a été l'occasion pour la section observatrice géorgienne de manifester son souhait d'adhérer à l'APF en qualité de section associée. Elle s'apprête à envoyer une lettre et un dossier relatifs à sa demande de changement de statut à l'occasion du prochain Bureau de l'APF.

Elle a par ailleurs proposé que la Conférence des présidents de la Région Europe ou l'Assemblée régionale Europe se tienne en Géorgie.

Mission exploratoire du Secrétaire général parlementaire au Monténégro

A l'invitation du Président du Parlement monténégrin, **Aleksa Becic**, une délégation parlementaire, conduite par le Secrétaire général parlementaire, **Jacques Krabal**, s'est rendue à Podgorica, capitale du Monténégro, du 20 au 22 septembre 2021, pour entendre les différents acteurs politiques, culturels et associatifs sur les ambitions francophones de ce parlement, le dernier de la sous-région à vouloir rejoindre l'APF.

Avec le Président du Parlement, la délégation a établi un calendrier sur la constitution du dossier d'adhésion à l'APF. Les efforts du Monténégro concernant la promotion du multilinguisme ainsi que le renforcement des mécanismes pour une meilleure représentation des femmes et des minorités ethniques au sein du Parlement ont été salués par le Secrétaire général parlementaire.

Actions de coopération en faveur des parlements

Ces actions concernent les sections membres ou associées dont la langue de travail n'est pas le français et qui, pourtant, sollicitent un accompagnement et montrent un engagement certain en faveur de la Francophonie.

Au parlement du Cambodge et malgré la pandémie, un taux de présence de 68% continue de traduire un engagement satisfaisant pour les cours de français, malgré le retour à l'enseignement en ligne à partir du 22 février 2021. Ces cours réunissent 16 fonctionnaires parlementaires également répartis entre l'Assemblée nationale et le Sénat.

À l'Assemblée nationale d'Arménie, tenant compte de la situation politique dans ce pays et au regard des prochaines élections, les cours de français ont été reportés au second semestre. À la différence des deux années précédentes durant lesquelles les fonctionnaires étaient les bénéficiaires, les cours seront cette fois dispensés aux députés nouvellement élus qui formeront la section arménienne de l'APF. Du reste, l'essentiel du budget alloué en 2021 sera dédié aux traductions: cela permettra la mise en ligne régulière



Mission exploratoire au Monténégro

des actualités traduites en français, mais aussi des textes, rapports et lois fondamentaux ou actuels (par exemple, sur la loi sur l'Égalité des chances).

S'agissant de la Moldavie qui bénéficie de cet appui pour la deuxième fois, des pourparlers sont en cours pour identifier des priorités consensuelles.

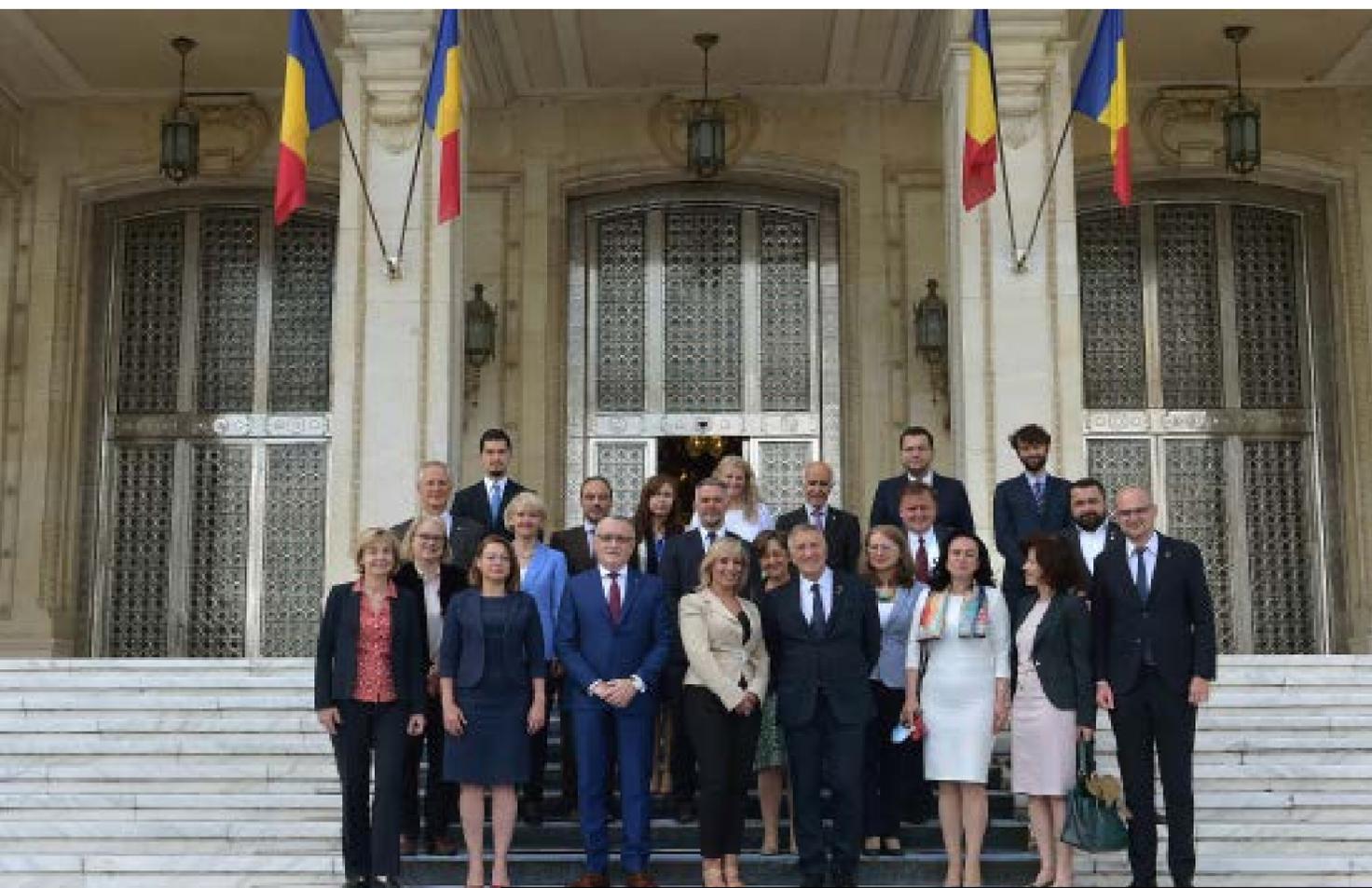
Dans le cadre des relations institutionnelles avec l'OIF

Avec l'OIF, l'APF prend activement et régulièrement part aux réunions du Groupe de travail sur la langue française. Elle est également associée, lorsque des synergies sont possibles, à l'élaboration des pactes linguistiques en faveur de pays membres, sollicitant, pour une période de quatre ans, un

faisceau d'actions convergentes de renforcement de la langue française et, plus largement, de la Francophonie. Par ailleurs et pour la deuxième année consécutive, l'APF a pris part au jury de sélection du prix Tempo traduction de l'OIF, initiative de soutien à la traduction en français d'œuvres littéraires de pays membres de l'OIF, uniquement publiées dans les langues nationales ou régionales. Une dizaine d'œuvres (poèmes, romans, pièces de théâtre, essais) et autant d'auteurs sont primés, traduits et diffusés grâce à cet appui financier. L'initiative permet le partage des récits et des cultures, consacrant et traduisant la diversité culturelle de la Francophonie.

« Gardons en tête que sur les vingt-sept Etats-membres de l'Union européenne, dix-sept sont également membres de l'OIF. Alors qu'aujourd'hui, chaque pays avance en ordre dispersé, il est important que nous mutualisons nos actions pour renforcer notre poids politique. »

Jacques Krabal



Mission de renforcement de la Francophonie en Roumanie



Jean-Charles Luperto à la 33^e réunion de l'Assemblée régionale Europe

La 33^e Assemblée régionale Europe à Tirana, en Albanie

A l'invitation de **Son Excellence Mme Lindita Nikolla**, Présidente de la République d'Albanie, la 33^e réunion de l'Assemblée régionale Europe de l'APF s'est tenue du 25 au 27 novembre 2021 à Tirana, en République d'Albanie.

Elle a donné lieu à un accueil extraordinaire, tenant à la fois à l'hospitalité légendaire du peuple albanais et à la capacité de son parlement à s'organiser en un temps record après l'annulation de la réunion initialement prévue à Belgrade.

Dans son allocution, le maire de Tirana, **Erjon Veliaj**, a notamment mis en avant, la désignation de sa ville comme capitale européenne de la jeunesse en 2022. Dans ce cadre, la Conférence des présidents de la Région Europe a donné un accord de principe, à l'unanimité des membres présents, pour l'organisation d'une vaste action consacrée à la jeunesse. Les sections membres ont participé à une large discussion sur la réponse des parlements à la crise sanitaire internationale due à la pandémie de Covid-19. C'est avec l'aide d'experts de plusieurs universités de l'espace francophone d'Europe que les membres ont examiné la question de la démocratie et des sociétés face à la pandémie » ainsi que celle des enjeux géopolitiques que cette crise a révélés.

Cette réunion a également donné lieu à une cérémonie exceptionnelle, retransmise par la télévision nationale,

lors de laquelle le Chargé de mission Europe, **Jean-Charles Luperto**, a remis, au nom de l'APF, la médaille de la Pléiade, Ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures, à l'écrivain albanais francophone, **Ismail Kadaré**, pour son œuvre universelle traduite en français et diffusée dans l'ensemble de l'espace francophone.

Enfin, le Chargé de Mission Europe, qui a remercié chaleureusement le Parlement de la République d'Albanie, a souligné le dynamisme des sections européennes de l'APF, dont certaines prévoient de s'engager plus fortement dans l'institution, ainsi que l'élargissement de la Région Europe à d'autres parlements.



La 33^e Assemblée régionale Europe à Tirana (Albanie)



Orientation 2

Soutenir la paix, la démocratie et les droits de la personne

- 26 | Réunions statutaires
- 29 | Renforcer l'action politique de l'APF dans les situations de crise et de transition
- 34 | Œuvrer pour l'égalité femmes-hommes et le droit des femmes
- 39 | Contribuer au renforcement des parlements francophones

Réunions

des instances statutaires de l'APF

La Commission des affaires parlementaires

À l'occasion de la 46^e Session de l'APF, la Commission des affaires parlementaires (CAP) s'est réunie par visioconférence le 27 janvier, sous la présidence de **Joël Godin** (député, Canada).

Dès l'entame, les membres de la commission ont entendu une communication de M. Godin, qui a notamment porté sur le protocole d'accord liant l'APF à l'OIF.

Par la suite, trois projets de rapport ont été présentés : celui sur « l'ouverture des Parlements : pour un rapprochement des Institutions et des populations » par **Geneviève Hébert** (députée, Québec) ; celui sur « l'utilisation des applications de suivi de contacts en période de pandémie » par **Claudine Lepage** (sénatrice, France) ; celui sur « l'organisation des Parlements en période de pandémie » par **Chris d'Entremont** (député, Canada).

Revenant à la question du protocole d'accord entre l'APF et l'OIF, la Commission a auditionné **Antoine Michon**, Directeur des Affaires politiques et de la gouvernance démocratique de l'OIF, afin de connaître les évolutions souhaitées par l'OIF et d'engager de nouvelles perspectives de collaboration.

Par ailleurs, au cours de la réunion, la CAP a adopté le texte d'une question, relative à la situation des enfants sans identité, à poser à la Secrétaire générale de la Francophonie au cours de la Plénière de la 46^e Session.

Enfin, ont été étudiés deux projets de convention : l'une avec le Réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaire; l'autre, avec la Chaire de recherche en études parlementaires de l'Université du Luxembourg.

Le 31 mai dernier, la CAP s'est à nouveau réunie en visioconférence sous la présidence de **Joël Godin**.

Au cours de cette réunion, quatorze parlements étaient représentés. Après avoir entendu une communication liminaire de M. Godin, la Commission a examiné les trois rapports présentés lors de la réunion du 27 janvier.

Deux conférenciers sont ensuite intervenus devant la Commission, avec un premier exposé de **Bertrand Levant**, spécialiste de programme à l'OIF, sur le thème du numérique et des fausses informations, puis un second exposé de **Simon Thibault**, professeur adjoint à l'Université de Montréal, relatif à la désinformation et à ses effets sur le travail des parlementaires.

Après un échange de vues, le président a informé les membres de la Commission que cette dernière sera chargée de

traiter la question de la gouvernance du numérique, dans le cadre du projet d'avis de l'APF en vue du prochain Sommet de la Francophonie à Djerba. Le plan de ce projet d'avis sera adopté lors de la réunion du Bureau de l'APF de juillet.

La Commission a ensuite confié à **Geneviève Hébert** et **Nadia El Yousfi** (députée, Belgique/Fédération Wallonie-Bruxelles), la préparation conjointe d'un rapport à propos de « l'impact des fausses nouvelles sur le travail des parlementaires. »

En fin de réunion, **Joël Godin** a présenté les activités de coopération réalisées par l'APF depuis la 46^e Session, puis proposé la transmission au Bureau de l'APF le projet de partenariat avec le Réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaire, en vue de son adoption. Quant au projet de convention avec l'Université du Luxembourg, il demeure en cours d'instruction préalable par le Secrétariat général de l'APF.

À l'invitation de la section polynésienne, la prochaine réunion de la Commission des affaires parlementaires devrait se tenir en Polynésie française au printemps 2022.



Joël Godin, président de la CAP

Focus sur la Commission politique (29 janvier 2021)

Présidée par **Christophe-André Frassa** (sénateur, France), la Commission politique (CP) s'est réunie en visioconférence le 26 janvier en marge de la 46^e Session de l'APF.

Plus d'une centaine de participants, en provenance des quatre régions de l'APF, ont répondu présents.

La Commission a commencé ses travaux par l'examen du rapport sur les situations politiques dans l'espace francophone présenté par le député **Nelson Messone** (Gabon). Les situations de la Syrie, du Burundi, du Bénin, du Cambodge, d'Haïti, de l'Arménie, du Cameroun, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Liban et des pays du Sahel ont été traitées. Les parlementaires ont adopté à l'unanimité une résolution sur la situation politique au Burundi, visant à lever la mise sous observation de la section, ainsi qu'une résolution sur la situation politique en République centrafricaine, faisant part de la vive inquiétude de l'APF relative à la situation politique et sécuritaire du pays.

Les membres de la Commission ont ensuite poursuivi avec les actions de coopération au Sahel et ont approuvé le projet de partenariat entre le Comité interparlementaire du G5 Sahel et l'APF.

Puis, la Commission a entendu le sénateur **Dennis Dawson** (Canada) présenter son rapport final sur la liberté de la presse dans l'espace francophone et a adopté

à l'unanimité la résolution s'y référant. Le député **Éric Lefebvre** (Québec) a, pour sa part, consulté les membres de la Commission sur les orientations de son projet de rapport portant sur l'impact du développement de l'intelligence artificielle sur les droits humains, la démocratie et l'État de droit.

Le Président de la Commission a ensuite fait le point sur les demandes d'adhésion et de changement de statut ainsi que sur l'état d'avancement des travaux menés par le groupe de travail sur la révision des Statuts.

Enfin, le député **Laurent Wehrli** (Suisse) a évoqué sa participation, à titre de représentant de l'APF, à la conversation

francophone sur la peine de mort, organisée par l'OIF, en décembre 2020.

Une nouvelle réunion de la Commission politique s'est tenue le 29 juin en visioconférence. Ses travaux ont notamment porté sur l'examen des situations politiques dans l'espace francophone et le bilan des 20 ans de la Déclaration de Bamako dans le cadre de la révision des mécanismes de vigilance démocratique.

Renforcer l'action politique de l'APF dans les situations de crise et de transition

Mission de bons offices parlementaires au Liban (Mars 2021)

À l'invitation du Parlement libanais, une délégation de l'APF, conduite par le Secrétaire général parlementaire, **Jacques Krabal**, s'est rendue à Beyrouth du 22 au 26 mars.

Elle a longuement échangé, notamment avec la section libanaise de l'APF, son président, **Ibrahim Azar**, le président de la Chambre des députés, **Nabih Berri**, des représentants des principaux groupes politiques, de même qu'avec le président du Conseil économique et social, **Charles Arbid**.

Les débats ont porté sur la relance de la coopération parlementaire, les différentes dimensions de la crise politique, économique, financière, sociale et de gouvernance, ainsi que sur les pistes possibles de réforme et sur l'idée d'une conférence parlementaire organisée avec l'APF pour renforcer le dialogue entre les parties et pour esquisser des solutions. Cette mission a fait suite à celle conduite le 23 mars par la Secrétaire générale de la Francophonie, **S.E. Mme Louise Mushikiwabo**, à laquelle ont pris part le Secrétaire général parlementaire de l'APF et la présidente de la Conférence des organisations non gouvernementales (COING), **Ndèye Marie Fall**.

Mission de bons offices parlementaires au Mali (Avril 2021)

Une délégation de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), conduite par **Bruno Fuchs**, Vice-Président de l'APF (député, France), et composée de **Dah Sansan Tilkouété** (député, Côte d'Ivoire), **Jean-François Mbaye** (député, France), **Lydiene Epoubé** (députée, Cameroun), **Néné Meriem Kane** (députée, Sénégal) et **Philippe Courard** (député, Belgique/Communauté française/ Wallonie-Buxelles), s'est rendue à Bamako, à l'invitation du Conseil national de Transition (CNT) du Mali, du 19 au 23 avril 2021.

Au fil de ses nombreux entretiens, avec le CNT, plusieurs membres du gouvernement, le Président de la Transition, ainsi que les principaux représentants des mouvements politiques, de la société civile et des organisations internationales, la délégation de l'APF a constaté la volonté des différents acteurs de la transition de mettre en œuvre leurs engagements dans la période impartie de dix-huit mois et dans un esprit inclusif. Elle a également noté avec satisfaction le souhait des parties prenantes de s'engager pleinement dans le processus de réforme.

L'APF, qui a offert son aide au CNT et au gouvernement pour favoriser la



Christophe-André Frassa préside la Commission politique

réalisation de ces engagements dans un climat apaisé et constructif, a exprimé une attention particulière envers le respect des échéances électorales, et la nécessité d'organiser des élections législatives régulières, sécurisées et transparentes sur tout le territoire, quitte à ce que les élections locales aient lieu ultérieurement.

L'Assemblée qui, à cette occasion, a renforcé la coopération parlementaire avec le Mali, continue à suivre de près la situation sur place et à poursuivre le dialogue avec le CNT et les acteurs politiques et sociaux. Elle se réjouit de la détermination des femmes à participer au processus de transition et recommande de pleinement les y associer.

Mission de bons offices en Arménie (Mai 2021)

Du 9 au 12 mai a eu lieu une mission de bons offices parlementaires, menée par une délégation de l'APF composée de **Aurora Madaula** (députée, Catalogne), **Joshua Osih** (député, Cameroun), **Jean-Charles Luperto** (député, Belgique/Communauté française/Wallonie-Buxelles) et **Sophie Mette** (députée, France). À la suite de multiples rencontres avec les interlocuteurs arméniens, l'APF a appelé à la libération des prisonniers de guerre détenus par les autorités de l'Azerbaïdjan, à la protection du patrimoine culturel et religieux du Haut-Karabagh, ainsi qu'à l'acheminement de l'aide humanitaire à ses habitants. Elle s'est également prononcée pour un règlement pacifique du conflit avec l'Azerbaïdjan

et la poursuite des négociations internationales dans le cadre du groupe de Minsk pour établir les conditions d'une paix durable dans la région. La section arménienne a également émis la volonté qu'une mission d'information et de contacts de l'OIF soit organisée en vue des élections législatives arméniennes de juin, à laquelle des parlementaires des sections de l'APF pourraient se joindre.

Participation des parlementaires aux missions d'observation électorales de la Francophonie

Au cours de ce premier semestre 2021, la Secrétaire générale de la Francophonie a organisé plusieurs missions d'information et de contacts (MIC) auxquelles ont participé des parlementaires membres de l'APF.

Fin février, l'OIF a déployé au Niger, pour le deuxième tour de l'élection présidentielle, une mission conduite par la présidente de l'Assemblée nationale du Togo, **Yawa Djigbodi Tségan**. À l'issue de son mandat, la mission d'information et de contacts a salué les autorités nigériennes et les autorités électorales pour avoir organisé ces élections dans la transparence et l'inclusivité, en dépit d'un contexte particulièrement difficile tant sur le plan de la sécurité que sur celui de la pandémie. Elle a tenu à rendre hommage aux agents électoraux, victimes d'un accident le jour du scrutin, et à présenter ses sincères condoléances au peuple nigérien ainsi qu'aux familles des victimes.

Puis, dans le cadre des élections législatives en Côte d'Ivoire, qui ont eu lieu le 6 mars, **S.E.Mme Louise**

Mushikiwabo a désigné **Angélique Ngoma**, Présidente de la Commission de la coopération et du développement de l'APF, comme Chef de la délégation de la MIC. Celle-ci a salué le caractère inclusif et transparent de ces élections, le comportement pacifique des citoyens ivoiriens, en particulier des électeurs qui se sont déplacés le jour du scrutin pour accomplir leur devoir civique, ainsi que l'esprit démocratique des candidats qui a prévalu durant les phases préalables du processus électoral.

Le 23 mars, la Secrétaire générale de la Francophonie s'est rendue au Liban, accompagnée des acteurs de la Charte, dont le Secrétaire général parlementaire, **Jacques Krabal**, qui représentait l'APF. La délégation a été reçue par **S.E.M. Michel Aoun**, Président de la République du Liban, à qui elle a exprimé toute la solidarité des acteurs de la Francophonie et leur volonté d'accompagner le Liban pour trouver des solutions de sortie de crise.

Du 7 au 15 avril, l'OIF a dépêché une MIC au Bénin à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle. Le sénateur du Cameroun, **Etame Massoma**, membre de l'APF, a pris part à cette mission. La délégation s'est entretenue avec toutes les institutions chargées des élections, les acteurs politiques – y compris les candidats à l'élection présidentielle – et les organisations de la société civile. La MIC a relevé que le premier tour de l'élection s'est déroulé conformément au cadre juridique en vigueur et de manière calme sur la plus grande partie du territoire.



Le Secrétaire général parlementaire a participé à la mission au Liban conduite par la Secrétaire générale de la Francophonie

À cet égard, elle a salué le sens des responsabilités des acteurs politiques et des citoyens béninois.

Enfin, la Secrétaire générale de la Francophonie a confié à **Philippe Courard** (député, Belgique/ Communauté française/Wallonie-Buxelles) la direction de la MIC déployée en Arménie à l'occasion des élections législatives du 20 juin.



Philippe Courard en Arménie en juin dernier

Établissement de registres d'état civil fiables, gratuits et publics

À l'initiative de l'OIF, l'élaboration d'un guide de l'état civil a été lancée, réunissant plus d'une dizaine d'acteurs de l'espace francophone, parmi lesquels l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP), le Réseau des compétences électorales francophones (RECEF), l'Association francophone des commissions nationales des droits de l'homme (AFCNDH), la Conférence internationale des barreaux (CIB) ou encore l'Association du notariat francophone (ANF).

Ce guide a pour but de constituer une boîte à outils en vue d'améliorer l'enregistrement des naissances dans l'espace francophone. Il s'inscrit dans la lignée d'un premier guide de l'état civil produit en 2014 avec pour ambition de constituer un support opérationnel pour les acteurs. Coordonné par Abdoulaye Harissou, notaire et juriste camerounais, Secrétaire général de l'ANF, ce travail multi-acteurs devrait aboutir à un guide final publié en début d'année 2022.

Engagée sur cette thématique depuis 2014, l'APF contribue pleinement à la rédaction de ce document de l'état civil à travers différentes productions relevant de ses compétences, en particulier le cadre législatif et parlementaire. Elle a ainsi produit deux cartes sur l'enregistrement des naissances à l'état civil dans l'espace francophone : une première relative aux délais d'enregistrement ; une seconde relative aux coûts d'enregistrement.

Pour ce faire, elle a mis en place une base de données des législations relatives à l'enregistrement des naissances à l'état civil et a recueilli des statistiques auprès de plusieurs sections membres à propos des différentes pratiques en cours.

D'autres contributions ont porté sur les actions de plaidoyer et de formation mises en place par l'APF, le plan national laotien relatif à l'état civil, le plan de l'informatisation de l'état civil du Cap-Vert pour alimenter la partie sur les bonnes pratiques en matière d'informatisation de l'état civil, et le plan de modernisation et d'informatisation de l'état civil en Roumanie actuellement en cours d'élaboration.

L'APF travaille également sur une troisième carte relative aux taux d'enregistrement des naissances dans l'espace francophone, qui pourrait servir d'introduction au guide.

Encadré sur la participation du SGP au lancement du projet de délivrance d'actes de naissance au profit de 3000 écoliers de la commune d'Aného au Togo en lien avec la Fondation Urgence identité Afrique (2 avril).



La délégation de l'APF en mission de bons offices parlementaires au Mali

Œuvrer pour l'égalité femmes-hommes et pour le droit des femmes

Réunion du Réseau des femmes parlementaires

La réunion du Réseau des femmes parlementaires s'est tenue le 19 janvier par visioconférence, à l'invitation de la présidente du Réseau, **Maryse Gaudreault** (députée, Québec). Elle a rassemblé plus de quatre-vingts parlementaires représentant près de trente sections de l'APF.

Les participantes ont échangé au sujet du suivi des rapports portant sur la mise en place d'une politique visant à lutter contre le harcèlement dans les parlements. La rapporteure et présidente du Réseau a fait état de la première réunion du groupe de travail, réunie le 8 décembre 2020, afin de délimiter un champ d'application et plusieurs notions du harcèlement. Cette politique, attendue par les membres du Réseau, proposera un canevas qui aura vocation à être intégré dans tous les parlements ainsi qu'à l'APF.

Par ailleurs, les membres du Réseau ont étudié un rapport portant sur la place des femmes dans les industries extractives. La rapporteure, **Stéphanie Kerbarh** (députée, France), a proposé un questionnaire permettant de comparer et de réaliser un échange de bonnes pratiques entre sections membres de l'APF. Les femmes parlementaires se sont également

prononcées afin d'encourager les filles à entreprendre des études dans ce secteur porteur de l'économie, qui reste encore majoritairement représenté par des hommes. Les femmes parlementaires de Grèce, de Côte d'Ivoire, du Sénégal, de l'Ontario et d'autres sections se sont montrées particulièrement intéressées.

Françoise Schepmans (députée, Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles), première vice-présidente du Réseau, a présenté les lignes directrices de son projet de rapport sur le choix des filles dans les filières d'éducation, qui fait écho au précédent.

Enfin, **Marie-France Lalonde** (députée, Canada) a présenté son rapport sur l'autonomisation économique des femmes, conformément à la stratégie d'ONU-femmes sur l'égalité femmes-hommes devant la loi d'ici à 2030. Les femmes parlementaires ont souligné la différence entre l'autonomisation économique en milieu rural et en milieu urbain, et ont remercié la rapporteure d'avoir pris en compte de nombreux éléments soulevés par les sections membres.

De plus, le Réseau a approuvé une proposition de résolution sur la cyberviolence envers les femmes et les filles, notamment dans le contexte sanitaire. Les participantes se sont

engagées à opérer régulièrement un point de suivi sur l'application des résolutions adoptées par le Réseau et à partager les bonnes pratiques afin d'éradiquer cette forme de violence.

Les membres du Réseau ont également souhaité marquer le vingtième anniversaire du Réseau des femmes parlementaires, créé à Berne (Suisse) en 2002, par l'inauguration d'un prix/bourse récompensant une personne physique ou morale s'étant illustrée dans la défense des droits des femmes et des filles dans l'espace francophone. Les contours de ce prix/bourse ont été discutés lors de la dernière réunion, qui s'est tenue le 30 juin.

En outre, les membres du Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires ont souhaité récompenser l'écrivaine camerounaise **Djaïli Amadou Amal**, lauréate du prix Goncourt des lycéens, pour son roman *Les Impatientes*. Le Réseau lui remettra la médaille chevalière de l'Ordre de la Pléiade, notamment pour son combat, à travers les mots, contre les violences domestiques faites aux femmes.

Réunions du groupe de travail sur les politiques de lutte contre le harcèlement

Après deux réunions en visioconférence en mars et mai 2021, le groupe de travail est parvenu à organiser une réunion en présentiel à Bruxelles, à l'invitation du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de son président, **Rudy Demotte**.

Présidées par **Maryse Gaudreault**, ces quatre journées de travail ont réuni

Nene Marieme Kane (députée, Sénégal), **Euthalie Nyirabega** (députée, Rwanda), **Françoise Schepmans** (députée, Belgique) et **Moihara Tupana** (représentante, Polynésie française). En présence d'expertes, les participantes au groupe de travail ont procédé à de riches échanges sur le rôle des parlementaires pour lutter contre les violences faites aux femmes dans les parlements, la pertinence de la mise en place d'une politique-cadre ou les mécanismes liés au cyber-harcèlement dans le milieu du travail.

Les parlementaires ont également pris connaissance de la campagne de sensibilisation sur les violences subies par les femmes dans les parlements, notamment en Afrique, élaborée par l'Union interparlementaire (UIP) en partenariat avec l'Union parlementaire africaine (UPA). Enfin, elles ont participé à un atelier de leadership politique dédié aux femmes parlementaires francophones.

82 % : la série sur la lutte contre les violences faites aux femmes dans les parlements

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'APF a diffusé [une minisérie de quatre épisodes](#) intitulée "82 %". Cette statistique fait référence au taux de femmes parlementaires ayant déclaré avoir subi des formes de violences psychologiques selon une étude de l'UIP publiée en 2016.



Le groupe de travail sur la mise en place d'une politique-cadre sur la lutte contre le harcèlement dans les parlements accompagné de Rudy Demotte et Matthieu Daele, président de la section belge.

Conférence diffusée en direct sur Facebook à l'occasion de la journée du 8 mars.

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Réseau des femmes parlementaires de l'APF a organisé une conférence autour de la thématique de CSW65 portant sur le thème : « Participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique : quel sera le rôle des femmes dans la relance économique et politique post-Covid-19 ? » Cette rencontre, retransmise en direct sur la page Facebook de l'APF, a réuni quatre personnalités de l'espace francophone engagées sur ces questions : **Ndiaro Ndiaye**, Coordinatrice du Réseau

et ancienne ministre de la Femme, de l'enfant et de la famille du Sénégal, **Maryse Gaudreault**, Présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF et Vice-Présidente de l'Assemblée nationale du Québec, **Ouided Bouchamaoui**, ex-Présidente de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat et Prix Nobel de la Paix 2015, ainsi qu'**Isabelle Durant**, Secrétaire générale de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

francophone pour l'égalité femme-homme.

Participation de Maryse Gaudreault au «webinaire» du Réseau francophone pour l'égalité femme-homme, le 23 mars 2021

Ce « webinaire » a porté sur la thématique : « Analyses du contenu de la plateforme virtuelle interactive sur l'égalité femme-homme (EFH), rôle des femmes parlementaires et de celles de la société civile ». À cette occasion, **Maryse Gaudreault** est intervenue afin de présenter et de saluer ce nouvel outil numérique centralisant des données relatives à l'égalité femme-homme dans l'espace francophone, ainsi que la démarche mise en place par le RF-EFH et menée par sa coordinatrice, **Ndiaro Ndiaye**.

Leadership politique féminin : l'APF aux côtés du Parlement béninois pour une meilleure représentation des femmes en politique

À la demande de l'Assemblée nationale du Bénin, le Réseau des femmes parlementaires a organisé, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), un séminaire parlementaire portant sur le thème du leadership politique féminin, intitulé : « De la législation nécessaire, au défi des réalités socioculturelles au Bénin », les 30 septembre et 1er octobre 2021.

Ce séminaire, qui a réuni une cinquantaine de participants, avait pour objectif d'identifier les principaux défis auxquels les Béninoises sont confrontées

et de cibler des recommandations concrètes visant à améliorer la participation des femmes dans les instances politiques et surtout les organes décisionnels. Après l'allocution de bienvenue d'**Angélique Ngoma**, présidente de la Commission de la coopération et du développement de l'APF, qui représentait la présidente du Réseau des femmes parlementaires, **Maryse Gaudreault**, les intervenants ont présenté un état des lieux de la participation des femmes à la vie politique au Bénin ainsi que de l'engagement politique des femmes en Afrique et dans l'espace francophone. Le sénateur français **Guillaume Chevrollier** a décrit la situation en France et a partagé des bonnes pratiques avec les participants. **Véronique Tognifodé Mewanou**, ministre béninoise des affaires sociales et de la microfinance, a notamment remercié le Réseau des femmes parlementaires d'avoir pris l'initiative d'organiser ce séminaire, dont la thématique est en parfaite cohérence avec la vision du chef de l'État, le Président **Patrice Talon**.

En clôture, **Dakpè Sossou**, deuxième Vice-président de l'Assemblée nationale du Bénin, a notamment rappelé que ce pays devait continuer à fournir des efforts afin d'accorder à la femme la place qu'elle mérite dans la société. Tout au long de l'évènement, les participants ont manifesté leur satisfaction quant à la qualité des présentations et des échanges.

Pour rappel, à l'heure actuelle, les femmes béninoises ne représentent que 8,43 % de l'effectif de l'Assemblée nationale du Bénin, ce qui, d'après



Le Réseau des femmes parlementaires réuni en visioconférence le 30 juin

Séminaire sur l'autonomisation économique des femmes en zone rurale

À la demande de l'Assemblée nationale du Burundi, le Réseau des femmes parlementaires de l'APF a organisé, avec le soutien de l'OIF et l'Association des femmes parlementaires burundaises (AFEPABU), un premier séminaire parlementaire portant sur l'autonomisation économique des femmes en zone rurale. Ce séminaire parlementaire a réuni une soixantaine de participants, qui ont débattu, avec **Ginette Karirekinyana** (experte burundaise - FAO), à propos de l'organisation des coopératives agricoles pour combattre la pauvreté en zone rurale. Dans un pays où 90 % des habitants vivent en milieu rural et où les

femmes représentent 55 % de la main-d'œuvre agricole, **Véronique Kabongo**, représentante résidente de la Banque mondiale, a offert son expertise sur les projets de son organisation pour lutter contre le sous-développement des femmes rurales. À cet effet, **Christian Nibasuma** a débattu avec les participants, au sujet de la promotion du commerce transfrontalier des produits agricoles provenant des coopératives agricoles des femmes en zone rurale. Enfin, le député **Matthieu Daele** a décrit la législation belge sensible aux femmes rurales.

Contribuer au renforcement des parlements francophones

Mission de renforcement au Congo-Brazzaville et Congo-Kinshasa

Une délégation de l'APF, conduite par **Jacques Krabal**, s'est rendue du 14 au 17 juin à Brazzaville et à Kinshasa.

Cette mission avait pour objectif de relancer et de renforcer la coopération parlementaire avec ces deux pays importants pour la Francophonie. À Brazzaville, les membres de la délégation ont rencontré le président du Sénat, **Pierre Ngolo**, et le premier vice-président de l'Assemblée nationale, **Léon Alfred Opimba**.

Les échanges ont porté sur les dynamiques à mettre en œuvre pour renforcer la coopération parlementaire au profit des élus et des fonctionnaires parlementaires congolais. La jeunesse, l'éducation, la formation et le numérique ont été évoqués comme prioritaires.

La délégation de l'APF a poursuivi sa mission en traversant le fleuve Congo pour se rendre à Kinshasa, capitale du plus grand pays francophone. Les membres de la délégation de l'APF ont été reçus avec enthousiasme par la section congolaise, dont le président de l'Assemblée nationale, **Christophe Mbosso Nkodia**, et le président du Sénat, **Modeste Bahati Lukwebo**, qui ont réitéré leur volonté d'organiser la 28e Assemblée régionale Afrique, reportée pour des raisons sanitaires.

Séminaire-atelier sur « la lutte contre la désinformation et l'incitation au conflit : le rôle du parlementaire »

Dans le cadre du programme numérique APF, l'APF, en partenariat avec l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, a organisé un atelier sur la lutte contre la désinformation et l'incitation au conflit, du 22 au 23 juillet 2021.

Destiné aux députés et sénateurs ivoiriens, cet atelier a réuni une cinquantaine de participants, dont une trentaine de parlementaires, ainsi que des fonctionnaires du Parlement, des représentants du ministère de la communication, de la société civile et des médias de Côte d'Ivoire, qui ont également pris part aux échanges.

Les conférenciers, à savoir **Bruno Fuchs**, député, Vice-président de l'APF et Président délégué de la section française de l'APF, **Israël Guebo**, Directeur de l'Institut africain des médias, et **Ousmane Zina**, maître de conférences agrégé à l'Université de Bouaké, ont mis en évidence les origines et caractéristiques des fausses nouvelles, leurs incidences sur l'incitation au conflit, sur l'image et sur le travail des parlementaires, les moyens de vérification et de lutte contre la désinformation, et enfin le rôle que peuvent jouer le Parlement et les parlementaires en la matière.

En amont de ce séminaire, la délégation de l'APF a été reçue par **Amadou Coulibaly**, ministre de la communication et de la Francophonie de Côte d'Ivoire, pour une réunion de travail. Les échanges ont notamment porté sur la diffusion récurrente d'informations falsifiées dans le pays, et l'importance de développer une politique d'éducation et de sensibilisation à un usage responsable des réseaux sociaux, en coordination avec d'autres États, pour mieux lutter contre ce phénomène.

Le législateur togolais armé face à la désinformation

Les 18 et 19 novembre 2021, à la demande de l'Assemblée nationale du Togo, l'APF a organisé, au bénéfice des députés togolais, un séminaire parlementaire sur la désinformation, intitulé : « Entre protection des libertés et répression des dérives, le législateur togolais face à la désinformation ».

Ce séminaire a réuni près de quatre-vingts parlementaires, qui ont fait part de leurs préoccupations et de leurs expériences sur le sujet. Les trois experts qui se sont succédé pour présenter et animer les discussions ont traité des causes, des enjeux, des conséquences et des moyens de circonscrire le phénomène de la désinformation. **Noël Tadeignon**, un des pionniers du "webjournalisme" au Togo, a dressé l'état des lieux de la question au Togo en précisant son contenu législatif et sa portée sociale. **N'Datien Séverin Guibessongui**, ancien parlementaire ivoirien lors de la législature 2016-2020, avocat spécialiste des questions numériques, notamment du droit communautaire, a quant à lui précisé les éléments

constitutifs de l'infraction et le cadre des sanctions, tandis qu'**Israël Guebo**, journaliste, Directeur de l'Institut africain des Médias (IAM), a fait part des dérives et des manipulations observées dans les médias à travers plusieurs cas explicites, et donné des outils pour identifier les fausses informations et les démanteler.

La synthèse des travaux et les recommandations ont été présentées par **Abougnima Molgah** et **Kouméalo Anaté**, députées, membres de la section togolaise de l'APF, qui ont modéré les débats. En conclusion, les députés togolais ont considéré que leur responsabilité de législateur était de trouver le juste équilibre entre le libre exercice des libertés individuelles et la protection des droits, et souhaité un accompagnement dans la formulation et le suivi de l'application des mesures contre la désinformation.

Gouvernance du numérique : Les députés béninois dressent l'état des lieux de la mise en œuvre du Code du numérique du Bénin

En partenariat avec l'Assemblée nationale du Bénin, un séminaire parlementaire, destiné aux députés béninois et élargi aux cadres concernés par cette question, a été organisé les 24 et 25 septembre.

Pendant deux jours, les participants se sont penchés sur le thème : « La gouvernance du numérique : état des lieux de l'application de la loi portant code du numérique au Bénin ; quels enjeux, quels effets, quelles perspectives ? » Des experts de haut niveau ont apporté leur éclairage et leur expérience sur les problématiques abordées.

Fifatin Carrelle Toho-Aclassato, Vice-présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (ARCEP), a contextualisé le code et en a présenté les composantes et les atouts pour le Bénin et pour les citoyens béninois. **Jérôme Ouanilo Medegan Fagla**, Directeur général de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information, a traité de la question de la sécurité du cyberspace, de la protection des citoyens et des moyens mis en œuvre. **Severin N'Datien Guibessongui**, Docteur en droit des télécoms et ancien parlementaire de Côte d'Ivoire, a fait part de son expérience en la matière et des nouveaux enjeux liés au numérique dans la sous-région.

Un panel rassemblant experts et parlementaires a également permis de mettre en évidence le rôle des parlementaires dans l'initiative et l'accompagnement des mutations numériques. Les participants, dont une trentaine de parlementaires béninois et un parlementaire nigérien, des cadres de l'Assemblée nationale et des représentants du ministère du numérique et de la digitalisation du Bénin, ont exprimé leur intérêt et leur satisfaction concernant la qualité des présentations et des échanges, tout en souhaitant une mutualisation des actions sur la gouvernance du numérique et une convergence des textes réglementaires dans ce domaine.

Les travaux ont été ouverts et clos au nom de **Louis K. Vlavanou**, Président de l'Assemblée nationale du Bénin, par **Dakpè Soussou**, deuxième Vice-président.

Les députés et sénateurs congolais sensibilisés à l'évolution numérique du parlement

Les 14 et 15 décembre 2021, s'est tenu un séminaire à l'intention des parlementaires congolais portant sur la thématique : « La gouvernance du parlement à l'ère du numérique : défis organisationnels et enjeux pour la démocratie. »

En ouverture, le président de l'Assemblée nationale du Congo, **Isidore Mvouba**, a rappelé que la transition numérique était une priorité en termes d'efficacité et de visibilité et que le déménagement en cours vers de nouveaux locaux plus modernes constituait une occasion pour la mettre en œuvre.

Le conférencier **Abdou Mani**, député à l'Assemblée nationale du Niger, ancien ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique, s'est exprimé sur l'intérêt, les conditions et les avantages de conduire cette mutation pour renforcer la démocratie, tout en précisant le rôle des parlementaires dans l'accompagnement de ce processus dynamique.

Cette action de coopération a réuni près de quatre-vingts participants, dont plus d'une soixantaine de parlementaires congolais, des cadres de l'Assemblée nationale et du Sénat, ainsi que des représentants du ministère des postes, des télécommunications et de l'économie numérique de la République du Congo.

Les participants ont considéré que la transition numérique de la gouvernance du parlement devrait constituer une

priorité et que les autorités politiques seraient davantage sensibilisées sur la question. Ils ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des présentations, souhaité davantage d'échanges d'expériences et adopté des recommandations en faveur du financement de la mise en place de la transition numérique. La cérémonie de clôture a été présidée par **Michel Mahinga**, premier vice-président du Sénat.

Séminaire sur la maîtrise et le contrôle parlementaire de l'évaluation des politiques publiques

À la suite de ce séminaire, un autre à destination des fonctionnaires parlementaires ivoiriens sur "la maîtrise et le contrôle parlementaire de l'évaluation des politiques publiques" s'est tenu du 29 au 30 juillet.

Pendant deux jours, les conférenciers ont mis en évidence les procédés d'évaluation d'une politique en portant une appréciation sur sa valeur au regard d'un certain nombre de critères comme sa pertinence, son efficacité, sa cohérence et sa capacité à répondre à des besoins.

À l'issue de la séquence, la cinquantaine de participants ont recommandé de renforcer les capacités du parlement en matière d'évaluation de politiques publiques et d'opérationnalisation des commissions pour que les parlementaires jouent pleinement leur rôle de contrôle de l'action gouvernementale.

Une action inédite de coopération francophone pour la Chambre des députés du Rwanda, dans le but de renforcer le respect de la déontologie et du protocole dans le milieu parlementaire

Du 3 au 7 octobre, les députés rwandais se sont retrouvés pour la première fois en présentiel depuis la pandémie, à l'occasion d'un séminaire de coopération interparlementaire organisé par l'APF.

Issus des assemblées camerounaise, française, québécoise, sénégalaise et suisse, les intervenants ont favorisé des échanges nourris avec les députés rwandais, lesquels ont soutenu l'idée de poursuivre un travail commun avec l'APF sur les questions d'éthique et de déontologie.

Ce séminaire a également été l'occasion d'une première collaboration concrète entre l'APF et l'un de ses nouveaux partenaires, le Réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaires, qui a missionné deux déontologues pour intervenir. Les députés rwandais ont manifesté un vif intérêt pour chacune des interventions, à travers leurs témoignages, leurs questions et leur assiduité.

La quasi-totalité d'entre eux ont assisté à l'ensemble des activités, dont leur présidente, **Donatille Mukabalisa**, qui a ouvert et clos ce double séminaire en saluant la volonté des députés rwandais et des intervenants de l'APF de s'enrichir mutuellement grâce cette action de coopération interparlementaire.

Séminaire au Burundi sur Parlement et droits de l'Homme

Dans le cadre du double séminaire organisé à Bujumbura en octobre, le second séminaire parlementaire à l'attention des sénateurs et d'une dizaine de députés, portait sur la question du Parlement et des droits de l'homme.

Il a été l'occasion de riches échanges entre les participants et les conférenciers, le député **Matthieu Daele** et l'ancienne magistrate et officier des droits de l'homme, **Madeleine Katabarumwe**. Leurs interventions ont permis d'aborder la situation des droits fondamentaux au Burundi et en Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles, ainsi que les textes et les organes qui garantissent leur respect.

Les témoignages des participants et les présentations des intervenants ont enfin donné des perspectives sur les façons dont les parlementaires peuvent agir pour améliorer la protection des droits de l'homme, en particulier pour ceux qui sont les plus menacés.





Ouverture du séminaire sur la déontologie au Parlement du Rwanda

« Cet élan vers plus d'éthique et plus de transparence au sein des Parlements participe au renforcement des valeurs promues par la Francophonie et l'APF :

D'une part, l'adoption de règles déontologiques favorise le développement de la bonne gouvernance, et améliore la confiance qu'ont les citoyens dans leurs élus et le système démocratique dans son entier.

D'autre part, l'un des principes clefs de l'éthique dans le milieu politique est qu'un élu, et a fortiori un parlementaire, n'est jamais au-dessus des lois [...].

« L'APF est donc plus que jamais dans son rôle de « Vigie de la démocratie » et de protectrice de l'État de droit en encourageant le développement de la déontologie dans les Parlements. »

Laurent Wehrli

Actions multiples de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie auprès du Parlement de Madagascar

À la demande de l'Assemblée nationale et du Sénat de Madagascar, l'APF a organisé, du 8 au 12 novembre 2021, deux séminaires parlementaires et une mission d'évaluation des besoins du Parlement de Madagascar.

Le premier séminaire, organisé les 8 et 9 novembre à l'Assemblée nationale, portait sur « la démocratie à l'épreuve de la désinformation : état des lieux de la législation et de la pratique dans les médias ». Les travaux ont été ouverts par **Christine Razanamahaso**, Présidente de l'Assemblée nationale, en présence des principales autorités nationales, des députés et des sénateurs, du corps diplomatique et des partenaires techniques et financiers. Elle s'est réjouie de cette première réunion entre députés et sénateurs depuis le début de la législature. **Malick Sarr**, expert de la Francophonie institutionnelle et ancien ambassadeur de l'OIF à Madagascar, et **Lovaso Rabary-rakotondravony**, journaliste, correspondante à Madagascar des agences Reuters et BBC Afrique, ont présenté les enjeux liés à la désinformation ainsi que sur la complexité de l'encadrement des acteurs et des usages du secteur des médias.

Une cinquantaine de parlementaires, représentant les différents courants politiques, ont activement pris part aux échanges et apporté par leurs questions et propositions un regard critique et prospectif sur la question de la désinformation.

Le second séminaire, intégralement retransmis sur la télévision malgache, portait sur la « transparence des industries extractives et la question du genre », une thématique qualifiée de prioritaire par **Angélique Ngoma**, Présidente de la Commission de la coopération et du développement (députée, Gabon), et qui fait l'objet d'un rapport de **Stéphanie Kerbarh** (députée, France) dans le cadre du Réseau des femmes parlementaires de l'APF. Plusieurs experts sont intervenus pour faire le point sur l'importance de cette industrie dans l'économie, de son potentiel pour l'emploi et du retour sur investissement dans les collectivités territoriales.

La Chambre des Mines de Madagascar a rappelé l'importance d'arrêter le gel du permis minier, qui freine le développement économique et les investissements depuis 2010. À ce sujet, l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a lancé un appel aux parlementaires sur les possibilités de collaboration et d'accompagnement pour que le retour sur investissement bénéficie aux populations.

Les interventions sur la place des femmes ont indiqué les nécessaires mesures d'inclusion et de formation qui devraient être prises. Des recommandations ont été adoptées par les sénateurs et députés, notamment pour accompagner la réforme du code minier. Enfin, la mission d'évaluation des besoins du Parlement a permis de dresser le bilan des programmes de coopération passés et de définir le cadre du renforcement de ses capacités dans les années à venir.



Orientation 8

Développer l'éducation et la formation

48 Réunions statutaires

51 L'APF, un acteur stratégique en matière de santé publique dans l'espace francophone

Réunions

des instances statutaires

Focus sur la Commission de la CECAC

La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) s'est réunie en visioconférence, le 27 janvier, en marge de la 46e Session plénière, sous la présidence de **Christian Levrat** (Conseiller aux États, Suisse).

En réponse aux nombreux défis éducatifs caractérisés par la pandémie de covid-19 dans l'espace francophone, les parlementaires de la CECAC, après avoir entendu la présentation du rapport de **Mathias Reynard** (député, Suisse), ont adopté à l'unanimité une résolution portant sur l'enseignement en situations de crise.

Cette résolution vise à encourager les gouvernements et l'OIF à poursuivre leurs efforts afin que la continuité pédagogique soit préservée en tout temps et témoigne du rôle central des parlementaires de la CECAC dans le domaine de l'éducation publique, même lorsque cette dernière est menacée.

Les parlementaires francophones ont également eu l'occasion d'auditionner deux hauts représentants de l'OIF.

Imma Tor, Conseillère au cabinet de la Secrétaire générale de la Francophonie, a présenté un bilan des activités entreprises par le comité technique de l'Alliance francophone pour l'éducation, initiative lancée par la Secrétaire générale de la Francophonie, destinée à coordonner les efforts des acteurs francophones

afin d'améliorer les systèmes éducatifs des pays membres. Elle a notamment décrit les modalités d'engagement des parlementaires sur la question : porter des plaidoyers efficaces et promouvoir, dans leur assemblée, des politiques publiques cohérentes en matière d'éducation., spécialiste de programme à l'OIF, a présenté le programme « Radio jeunesse Sahel », autre initiative de la Secrétaire générale de la Francophonie, visant à créer la première radio transnationale qui sera un espace d'expression pour permettre à la jeunesse sahélienne d'aborder des sujets comme la gouvernance, les droits humains, l'égalité femme-homme, l'entrepreneuriat ou l'emploi. Il a notamment remercié l'APF pour sa contribution active au projet.

Le professeur **Guy Rossatanga-Rignault** était présent pour recevoir le Prix Senghor-Césaire 2020, en récompense de son engagement dans la Fondation Raponda-Walker, une maison d'édition qui valorise les productions scientifiques en langue française. Sa candidature a chaleureusement été proposée par la section gabonaise, en la personne de l'honorable, Président de l'Assemblée nationale du Gabon.

Par ailleurs, le président de la Commission, **Christian Levrat**, a présenté la résolution du Réseau parlementaire de lutte contre les pandémies, plaidant

en faveur d'une distribution universelle et équitable des produits de santé pour lutter contre le covid-19. Il a souligné l'importance d'interpeller les États et gouvernements afin de s'assurer que les populations vulnérables du monde entier aient accès à un traitement efficace contre le covid-19. Cette résolution a donné lieu à une tribune de presse signée par les parlementaires de l'APF publiée par plusieurs médias francophones.

Avant de clôturer la rencontre, les parlementaires de la CECAC ont échangé sur les rapports futurs dont pourrait se saisir l'instance. C'est ainsi que la section togolaise, représentée par , s'est portée volontaire pour présenter un rapport sur les GAFAM et la liberté d'expression à l'ère du numérique.

Enfin, une autre réunion de la CECAC s'est tenue les 27 et 28 juin à Bruxelles sous un format hybride (mi-présentiel, mi-distanciel). Elle a porté notamment sur les rapports en courts, le nouveau dictionnaire des francophones et l'adoption d'une résolution sur la protection du patrimoine culturel arménien.



Tribune sur l'accès équitable aux vaccins contre la Covid-19

À l'issue de la 46e Session, au cours de laquelle une résolution en faveur d'une distribution universelle et équitable des vaccins contre le covid-19 a été adoptée à l'unanimité, les parlementaires francophones ont décidé de signer une tribune pour inciter les chefs d'État et de gouvernement francophones membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à voter la suspension temporaire des droits à la propriété intellectuelle des vaccins pour accélérer la production et la distribution des vaccins contre le covid-19 dans le monde.

Pour défendre ce texte, signé par plus de 200 parlementaires issus des quatre régions de l'APF, **Angélique Ngoma** est intervenue sur le plateau du 64 minutes de TV5MONDE, le 3 février dernier.

Lancement du forum parlementaire sur la santé mondiale : l'APF se joint aux parlementaires du monde entier pour faire de la santé mondiale une priorité politique

Le 28 septembre, **Angélique Ngoma**, présidente de la Commission de la coopération et du développement, et **Laurent Wehrli**, Président du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, ont participé au lancement du forum parlementaire sur la santé mondiale, initiative du Réseau mondial de parlementaires UNITE et du Réseau parlementaire sur la santé mondiale de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI).

Pour cette première réunion, ce nouveau réseau a réuni une vingtaine de parlementaires ainsi qu'une dizaine de représentants d'organisations interparlementaires issus des cinq continents, afin de fixer le cadre d'un agenda de coopération axé sur les problématiques économiques de santé mondiale.

Une déclaration commune est en cours d'élaboration et devrait être présentée en décembre 2021.

Réunion du Réseau de lutte contre VIH/sida, la tuberculose et le paludisme

À l'invitation de la Chambre des députés du Parlement de la République du Rwanda, le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) s'est réuni à Kigali les 26 et 27 août 2021. C'est la première fois que le Réseau se réunit en présentiel depuis 2019 et l'émergence de la crise liée à la Covid-19.

Au cours de ces deux jours de travaux, les parlementaires ont échangé avec des représentants d'ONUSIDA, du Fonds mondial et de l'Organisation internationale de la santé sur l'état de la situation mondiale des trois pandémies.

En outre, dans le cadre du suivi de la résolution relative à une distribution universelle et équitable des vaccins contre la Covid-19 adoptée par le Réseau en novembre 2020 ainsi qu'en plénière en janvier 2021, **Carlos Passarelli**, Conseiller principal, accès aux médicaments à ONUSIDA, a fait le point sur leur initiative « un vaccin universel » et la distribution des vaccins dans le cadre de la lutte contre la Covid 19.

L'APF, un acteur stratégique en matière de santé publique dans l'espace francophone

« Deux minutes... ou presque pour la santé », la campagne de sensibilisation du Réseau de lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose

À l'aune de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui a surpris autorités politiques et populations et pris de court tous les systèmes de santé, même les plus solides, le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose a proposé à la veille de la Journée mondiale de la santé, célébrée le 7 avril, une série de vidéos courtes intitulée « La santé en deux minutes...ou presque » dans lesquelles des partenaires du Réseau, ainsi que la présidente de la Commission de la coopération et du développement prennent la parole pour sensibiliser

le grand public à une thématique liée à la santé publique, telle que la santé et les droits sexuels et reproductifs, le renforcement des systèmes de santé ou encore le rôle des parlementaires pour faire progresser les aspects liés à la santé dans l'espace francophone.

Ainsi, **Laurianne Desquesses** de l'ONG Action mondiale santé, **Gabriel Blouin-Genest**, professeur à l'école appliquée à l'Université de Sherbrooke et co-directeur scientifique du Centre interdisciplinaire de développement international en santé (CIDIS), Docteur **Clarisse Loé Loumou**, pédiatre et membre de l'Organisation francophone pour le renforcement des systèmes de santé et de la vaccination (OAFRESS) ont participé à cette campagne qui s'est conclue, le 7 avril, avec un message d'**Angélique Ngoma**.



Angélique Ngoma, présidente de la Commission de la coopération et du développement participe à la campagne santé

Stage Programme international court sur l'organisation du travail parlementaire (PIC/OTP)

Après une première phase, tenue exceptionnellement en visioconférence en juin 2021, la seconde phase du Programme international court (PIC) de l'ENA sur l'organisation du travail parlementaire a eu lieu du 25 novembre au 1er décembre 2021.

Neuf fonctionnaires parlementaires pris en charge par l'APF ont pu la suivre à Paris, à l'Assemblée nationale et au Sénat, tandis que trois autres l'ont suivie à distance, notamment en raison des contraintes imposées par la pandémie. Tous ces auditeurs étaient issus des parlements de Côte d'Ivoire, de Guinée, du Liban, de Madagascar, du Mali, de Moldavie, du Niger, de la République démocratique du Congo, du Tchad et du Togo ainsi que de l'Assemblée de Polynésie française, marquant ainsi la première participation de cette section au PIC.

Portant cette année sur le contrôle et l'évaluation des politiques publiques, la formation du PIC a été assurée par des parlementaires et des hauts fonctionnaires des deux assemblées, ainsi que des représentants du Conseil constitutionnel, du Conseil d'État et de la Cour des comptes.

Les auditeurs ont également rencontré l'équipe du Secrétariat général de l'APF ainsi que **Jacques Krabal**, Secrétaire général parlementaire, qui leur a rappelé les missions de l'APF et l'importance des sections, qui contribuent à sa vitalité.

Stage du lauréat du Prix Geoffrey-Dieudonné au Parlement français

Norbert Tankoano, Secrétaire général adjoint de l'Assemblée nationale du Burkina Faso et 5e lauréat du Prix-Geoffrey-Dieudonné, a effectué son stage au Parlement français, fin novembre 2021.

Il a été accueilli afin d'en apprendre davantage sur la mission de contrôle du Parlement et sur la numérisation des travaux parlementaires. Il a ainsi participé partiellement aux formations du Programme international court (PIC) de l'École nationale d'administration (ENA), portant cette année sur le contrôle et l'évaluation des politiques publiques. Il s'est en outre entretenu avec plusieurs responsables de l'Assemblée nationale et du Sénat qui développent et exploitent des applications informatiques pour le traitement des textes de loi et des amendements ainsi que pour le recueil des pétitions. Il a enfin rencontré **M'jid El Guerrab**, Président du groupe d'amitié-France-Burkina Faso, député, membre de la section française de l'APF.

Tout au long de son stage, M. Tankoano a fait montre d'une grande curiosité et a également partagé ses propres expériences avec ses interlocuteurs successifs.



Orientation 4



Encourager le développement durable, la mobilité et la solidarité

- 56 | Réunions statutaires
- 57 | Une action de plus en plus solidaire
- 59 | La jeunesse comme vecteur de développement durable

Réunions des instances statutaires

Focus sur la Commission de la coopération et du développement (janvier 2021)

Sous la présidence d'**Angélique Ngoma**, la Commission de la coopération et du développement (CCD) de l'APF s'est réunie par visioconférence le 26 janvier dernier. Les parlementaires des quatre régions de l'APF étaient présents.

La nouvelle stratégie économique de l'OIF, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), la question de la dette dans les pays de l'espace francophone et la sécurité de l'eau pour la paix et le développement ont fait l'objet d'échanges enrichissants entre les membres de la commission et les experts invités.

Quatre projets de résolution adoptés par la Commission, portant sur les pertes et le gaspillage alimentaire, l'impact économiques du transport et du tourisme comme sources de développement, les avenues de coopération internationale en matière de changement climatique, les systèmes de santé à la lumière de la crise sanitaire liée au covid-19, seront présentés pour adoption en Assemblée plénière.

Les perspectives de coopération internationale en matière de changement climatique, le suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'occupation et la vitalité des territoires ruraux, ainsi que

la question des enfants sans identité et ses conséquences sur le développement économique des pays dans l'espace francophone, ont aussi été abordés par la Commission.

Les participants ont également échangé sur les séminaires qui seront organisés au courant de cette année. Les discussions ont porté sur un futur séminaire conjoint sur la législation foncière et la place des femmes dans les industries extractives à Madagascar, de même que sur un séminaire sur les changements climatiques et le développement durable au bénéfice des parlementaires de la Région Asie-pacifique, qui aura lieu en Polynésie française.

Par ailleurs, le thème de la ZLECAF et la question de la dette dans les pays de l'espace francophone en raison de la pandémie de covid-19 feront l'objet d'un séminaire régional en Afrique centrale.

Enfin, le thème de la sécurité de l'eau pour la paix et le développement sera l'un des sujets portés par la Commission en prévision de la Conférence sur l'eau qui se tiendra à Dakar en 2022.

Une action de plus en plus solidaire

Participation de parlementaires de la Région Afrique à un webinaire de la FAO

Un an après le début de l'éclosion de la pandémie de covid-19, des parlementaires francophones de la région Afrique se sont réunis pour un dialogue virtuel sur « la sécurité alimentaire et la nutrition au temps de la covid-19. »

Ce dialogue, organisé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et soutenu par l'Agence espagnole de coopération internationale au développement (AECID), a permis aux parlementaires d'échanger leurs expériences sur les défis et les opportunités en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de droit à l'alimentation dans les phases de confinement et de relèvement de la pandémie.

Au cours de cet échange, des parlementaires issus des sections du Bénin, du Cameroun, du Gabon, du Maroc, du Rwanda et du Sénégal ont échangé sur les mesures prises dans leur pays pour garantir la sécurité alimentaire pendant la pandémie. Ils ont également discuté des domaines où, en tant que parlementaires, ils pourraient faire la différence pour la relance post-covid-19.

De nombreux participants ont également souligné le rôle que les alliances parlementaires pourraient jouer pour aider les pays à se remettre de la pandémie.

Dans ses remarques liminaires, **Angélique Ngoma**, députée de l'Assemblée nationale du Gabon et Présidente de la Commission de coopération et du développement, a évoqué les alliances comme un moteur clé de changement aux niveaux national et international. **Mohammed Touimi**, Vice-président de la Chambre des députés du Maroc, a estimé pour sa part que les parlementaires sont appelés à jouer un rôle central pour garantir que la sécurité alimentaire et la nutrition soient prioritaires dans les politiques publiques et les lois des pays d'Afrique.

La discussion a également porté sur l'importance des cadres juridiques comme moyen non seulement de limiter l'impact de la pandémie sur la sécurité alimentaire et la nutrition, mais aussi de promouvoir la sécurité alimentaire, de prévenir les pertes et gaspillages alimentaires et de faciliter l'accès à une alimentation saine pour les secteurs de population les plus vulnérables. La FAO a élaboré une série de notes d'orientation juridique, mises gratuitement à la disposition des législateurs et des décideurs.

Clôture cet échange, **Marcela Villarreal**, Directrice de la division des partenariats et de la collaboration à la FAO, a rappelé que la pandémie actuelle se nourrit d'inégalités. Selon elle, tenant compte de la vulnérabilité qui augmente, il est essentiel que les parlementaires utilisent leurs prérogatives législatives pour faire face aux impacts de la pandémie. En travaillant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition

et à promouvoir le droit à l'alimentation des secteurs les plus vulnérables, les parlementaires contribueront non seulement à une meilleure lutte contre la pandémie de covid-19, mais aussi à la paix et à la stabilité.

Tribune sur l'accès équitable aux vaccins contre la Covid-19 + intervention de Mme Ngoma sur TV5MONDE

À l'issue de la 46e Session, au cours de laquelle une résolution en faveur d'une distribution universelle et équitable des vaccins contre le covid-19 a été adoptée à l'unanimité, les parlementaires francophones ont décidé de signer une tribune pour inciter les chefs d'État et de gouvernement francophones membres de l'OMC à voter la suspension temporaire des droits à la propriété intellectuelle des vaccins, afin d'accélérer la production et la distribution des vaccins contre le covid-19 dans le monde. Pour défendre ce texte, signé par plus de 200 parlementaires issus des quatre régions de l'APF, **Angélique Ngoma** est intervenue sur le plateau du

soixante-quatre minutes de TV5MONDE, le 3 février dernier.

La campagne Santé (avril 2021)
À l'aune de la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19, qui a surpris autorités politiques et populations, et pris de court tous les systèmes de santé, même les plus solides, l'APF a proposé à la veille de la Journée mondiale de la santé, célébrée le 7 avril, une série de vidéos courtes intitulée : « La santé en deux minutes...ou presque ». Des partenaires du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, ainsi que la présidente de la Commission de la coopération et du développement, y ont abordé des thématiques de santé publique, comme la santé et les droits sexuels et reproductifs, le renforcement des systèmes de santé ou encore le rôle des parlementaires pour faire progresser la santé dans l'espace francophone.

La jeunesse comme vecteur de développement durable

Focus sur le Réseau des jeunes parlementaires

Le Réseau des jeunes parlementaires s'est réuni en marge de la 46e Session annuelle de l'APF, le 21 janvier 2021, par visioconférence, sous la présidence de la députée **Amanda Simard** (Ontario).

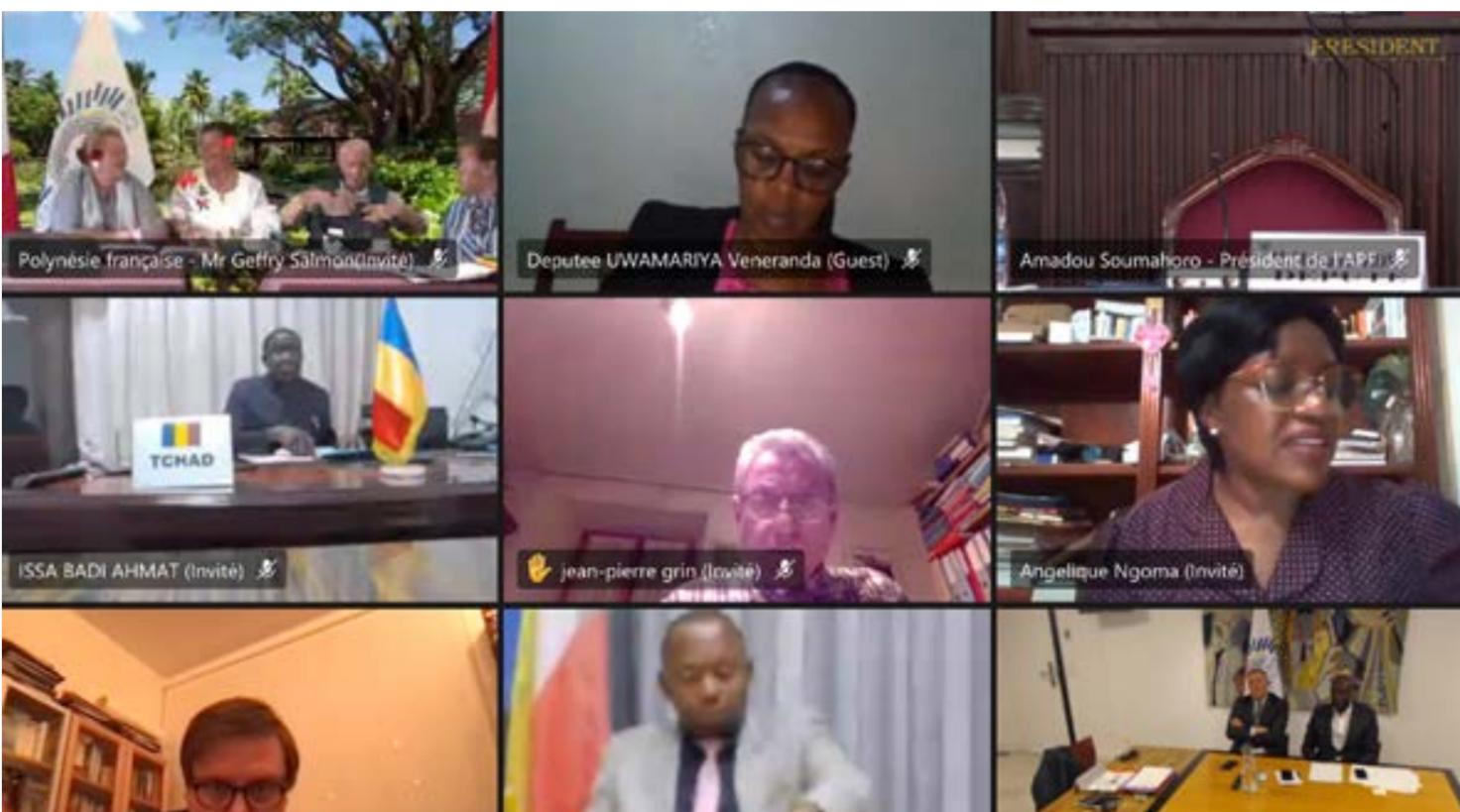
Après plusieurs mois d'inactivité en raison de la situation sanitaire, plus d'une cinquantaine de participants en provenance des cinq continents ont répondu présents.

Le Réseau a commencé ses travaux par l'audition de deux experts de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Il a d'abord entendu une présentation de **Fatima Aouidat**, spécialiste de programme dans l'unité jeunesse, sport et citoyenneté de l'OIF, sur la grande consultation de la jeunesse francophone menée par l'OIF courant 2020, ainsi que sur ses résultats principaux. Le Réseau a ensuite entendu une présentation d'**Éric-Normand Thibeault**, chef d'unité et chargé de mission à l'unité jeunesse, sport et citoyenneté de l'OIF, sur les faits saillants de l'enquête menée par l'OIF en 2020 sur les politiques publiques en faveur de la jeunesse dans l'espace francophone.

Au cours de ses travaux, le Réseau a procédé à l'examen des rapports en cours.

Il a ainsi entendu une présentation de la députée **Margaux De Ré** (Belgique/Wallonie-Bruxelles) sur l'innovation démocratique au XXIe siècle et une présentation de la députée **Kristina Michaud** (Canada) sur la participation des jeunes à la vie politique. Il a adopté, à l'unanimité, le rapport final ainsi que le projet de résolution du député **Mathias Reynard** (Suisse) portant sur l'éducation en situations de crise, rédigés conjointement par le Réseau et la CECAC.

Enfin, il a pris acte de la création d'un Parlement francophone des jeunes du G5 Sahel mis en place par l'APF, ainsi que de la mise en ligne d'un site Internet belge concernant des commissions délibératives citoyennes instaurées par le Parlement bruxellois, de la volonté de la section gabonaise d'effectuer un suivi du rapport de la section suisse sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'éducation au sein des pays francophones, ou encore de la suggestion de la section mauricienne de créer une plateforme visant à recenser les actions de coopération dans l'espace francophone.



Réunion de la Commission de la coopération et du développement en visioconférence



Réunion du Réseau des jeunes parlementaires

Participation de Kristina Michaud à la réunion organisée par le Réseau francophone pour l'égalité femme-homme sur le leadership féminin et la place des jeunes dans la société

Le 4 mai 2021, la députée **Kristina Michaud** (Canada), rapporteure du Réseau des jeunes parlementaires de l'APF, a participé à un « webinar » sur le leadership politique des jeunes femmes francophones, organisé par le Réseau francophone pour l'égalité femme-homme (RF-EFH). Elle est notamment intervenue sur la place qu'occupent les femmes et les jeunes dans les parlements nationaux, ainsi que sur les difficultés que peuvent rencontrer les jeunes femmes comme les jeunes hommes lorsqu'ils se lancent en politique.

Programme des Ambassadeurs francophones de la jeunesse du CESE

À l'initiative du Conseil économique, social et environnemental français (CESE), le Secrétaire général parlementaire, **Jacques Krabal**, a également salué le lancement officiel du Réseau des jeunes ambassadeurs de la Francophonie. Ces jeunes auront pour rôle de promouvoir la Francophonie sur le territoire français. M. Krabal a ensuite présenté les deux jeunes proposés par l'APF pour intégrer le Réseau: **Tinalei Mahuta** et **Hugo Chatton**. Il a enfin invité tous ces jeunes à reprendre les mots de **Jean de La Fontaine**, « Diversité est ma devise », et à tendre vers l'universalité à laquelle nous convie également **Léopold Sédar Senghor**, dont nous commémorerons les vingt ans de sa mort à la fin de l'année. « L'un et l'autre nous invitent à construire un monde plus solidaire, juste et fraternel » a conclu le Secrétaire général parlementaire.

Le Train des mémoires

Le projet jeunesse « Train des mémoires » a pour objectif de contribuer au travail de mémoire et de mettre en avant le rôle important que peut y jouer la jeunesse de l'espace francophone.

Vingt messagers de la mémoire, issus des quatre régions de l'APF, ont été sélectionnés.

La première réunion du Train des mémoires a eu lieu le 17 mai 2021 avec deux experts, **Soko Phay**, historienne et théoricienne de l'art, et **Bruno Derbaix**, formateur, sociologue et philosophe.

Cette rencontre a posé les bases d'un projet jeunesse, qui culminera du 30 août au 4 septembre 2021, lors d'un voyage en train des messagers, qui partiront de Bruxelles pour se rendre à Cracovie en Pologne. Tout au long de ce projet, les jeunes produiront une déclaration finale relative au travail de mémoire.

Parlement national des jeunes du Kosovo

Du 7 au 10 septembre 2021, une vingtaine de jeunes se sont réunis en séminaire à Peja, en République du Kosovo, dans le cadre de la première édition du Parlement francophone des jeunes du Kosovo, une action organisée par l'Assemblée de la République du Kosovo et soutenue par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Issus de toutes les régions du pays, les jeunes ont débattu avec la Présidente du Réseau des femmes parlementaires

de l'APF, **Maryse Gaudreault**, et l'experte d'ONU Femmes-**Kosovo Vlora Nushi**, qui a dressé un état des défis auxquels sont confrontées les femmes en politique et dans la vie quotidienne.

Sous la présidence de **Nadia El Yousfi** (Députée, Belgique), en sa qualité de membre de la Commission des affaires parlementaires de l'APF, les participants, qui représentaient trois mouvances politiques, ont proposé plusieurs amendements, notamment afin d'introduire les violences en ligne ou le cyberharcèlement à leur projet de résolution.

Le vendredi 10 septembre, les jeunes se sont réunis en plénière dans les locaux de l'Assemblée de la République du Kosovo pour exposer la proposition de résolution et les amendements, et procéder au vote. La résolution a été adoptée à l'unanimité de ses membres, en présence des autorités politiques du pays, dont **Saranda Bogujevci**, vice-présidente de l'Assemblée.

Enfin, Mme **El Yousfi** a été invitée par la Présidente de la République, S.E.Mme **Vjosa Osmani**, à échanger sur cette première expérience et sur les actions de la Francophonie pour renforcer l'autonomisation économique des femmes et leur leadership. Elle a proposé aux autorités kosovares de « reproduire cette expérience avec les jeunes francophones du pays afin de promouvoir le débat démocratique, l'action citoyenne et la sensibilisation des jeunes à la question de l'égalité femmes-hommes. »

Le Réseau des jeunes parlementaires « dit oui » à plus de jeunes dans les parlements

À l'occasion de la Journée internationale de la démocratie, célébrée le 15 septembre, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) s'associe à l'initiative de l'Union interparlementaire (UIP) et à sa campagne « Je dis oui à plus de jeunes au parlement ! » pour que la jeunesse soit mieux représentée.

Lors de cette Journée, une infographie rappelant les principaux chiffres sur la représentation des jeunes dans les parlements ainsi qu'une vidéo de **Margaux de Ré** (députée Belgique/communauté française/Wallonie-Bruxelles), membre du Réseau qui travaille actuellement sur un rapport sur l'innovation démocratique au 21^e siècle, ont été diffusées sur les réseaux sociaux.

La jeunesse sahélienne lance l'appel de Niamey en faveur de la création d'un Parlement régional des jeunes du G5 Sahel

En partenariat avec l'Assemblée nationale du Niger, et avec le soutien de l'OIF, l'APF a organisé une première réunion de concertation en vue de la création d'un Parlement régional des jeunes du G5 Sahel.

En présence du Chargé de mission Afrique, député de Côte d'Ivoire, **Dah Sansan Tikouete**, et du président du Réseau des jeunes parlementaires de l'Assemblée du Niger, **Amadou Massalatchi**, une vingtaine de jeunes venus du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Tchad et du Niger ont échangé sur les défis communs auxquels ils font face dans la sous-région. Après de riches débats avec des experts sur le rôle du parlementaire, les missions du Comité interparlementaire du G5 Sahel, les perspectives sur le Sahel de demain et la Francophonie institutionnelle, les participants ont élaboré et signé un texte dans lequel ils appellent à la création

d'un Parlement régional des jeunes du G5 Sahel. Imaginée sur le modèle d'une organisation interparlementaire, cette instance a été pensée comme un cadre original pour accompagner l'initiation à la vie citoyenne des jeunes et confirmer leur statut de pierre angulaire pour l'avenir du Sahel.

Pour rappel, près de 65 % de la population dans les pays de la région ont moins de 25 ans selon l'ONU. La prochaine rencontre, qui devrait concrétiser la création de ce Parlement régional, aura lieu d'ici un an.

« Nous invitons les Parlements de nos pays à soutenir fortement cette initiative citoyenne. S'il est indéniable que nous avons en nous la motivation, l'énergie et volonté de prendre en main notre destin, nous avons besoin aujourd'hui du soutien de nos aînés politiques qui, nous n'en doutons pas, sauront nous accompagner avec sagesse dans nos projets. »

Extrait de l'Appel de Niamey, signé par les jeunes participants à la réunion de concertation



Les participants au Parlement des jeunes du Kosovo à Peja



Orientation 5

Améliorer la performance organisationnelle

- 66 | Organisation du Secrétariat général
- 67 | L'APF, un acteur phare de la Francophonie

Organisation du Secrétariat général

Renouvellement des ressources humaines au sein du Secrétariat général

Le Secrétariat général de l'APF fonctionne avec une équipe d'une quinzaine de personnes qui gère l'ensemble des activités statutaires, des actions de coopération, ainsi que des relations institutionnelles avec les sections de l'APF et les partenaires de la Francophonie.

En 2021, trois nouveaux conseillers ont intégré le Secrétariat général. Depuis le mois d'avril, **Josée Thérien**, détachée du Sénat canadien, a succédé à **Simon Larouche**. Elle occupe les fonctions de Conseillère de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) et du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose.

Jean-Baptiste Leguen, détaché du Sénat français, est le nouveau Conseiller de la Commission des affaires parlementaires. Il succède à **Charlotte Montigny**, rappelée auprès de son administration en février dernier. Enfin, au mois d'août, **Sébastien Jobert**, détaché de l'Assemblée nationale du Québec, a rejoint le Secrétariat général pour succéder à **Laurence Gaboury**, arrivée au terme de son mandat à l'APF.

Par ailleurs, depuis le mois de février, le Secrétariat général a pu compter sur l'appui de nouveaux stagiaires

académiques, **Sarah Aissaoui**, **Yanis Boulekrouche**, **Blandine Ngonon Onana**, **Oscar Faulconnier** et **Caroline Kalinowski** et dont le soutien est apprécié. Enfin, à l'automne 2021, deux fonctionnaires ont effectué un stage d'immersion d'un mois au Secrétariat général : au mois de septembre, **Adam Niende**, fonctionnaire à l'Assemblée nationale de la République centrafricaine; en novembre, **Kossi Amessa** de l'Assemblée nationale du Togo.

L'APF, acteur phare de la Francophonie



La 46^e Session de l'APF (janvier 2021)

En raison de la situation sanitaire, l'APF, pour la première fois de son histoire, a réuni son Assemblée plénière en visioconférence, les 28 et 29 janvier 2021.

Cette 46^e Session, placée sous le thème « les parlements francophones face à la crise de la Covid-19, perspectives pour demain », a réuni plus de 350 participants, issus de 46 sections de l'APF, et a été précédée par la réunion sur plusieurs jours de l'ensemble des commissions et réseaux.

En amont de l'Assemblée plénière, les membres du Bureau, qui se sont réunis le 25 janvier sous la présidence d'**Amadou Soumahoro**, Président de l'APF, ont notamment décidé du programme

d'activités et de coopération de l'année ainsi que de l'envoi de missions de bons offices parlementaires au Mali, au Liban et en Arménie.

Après avoir adopté la nouvelle composition du Bureau et de l'Assemblée, les parlementaires ont longuement échangé avec la Secrétaire générale de la Francophonie, **S.E.Mme Louise Mushikiwabo**, sur les priorités politiques de la Francophonie, telles que la consolidation des systèmes démocratiques, l'enregistrement à l'état civil, le numérique, l'éducation, la jeunesse, l'égalité femme-homme et la diversité linguistique.

Par ailleurs, les parlementaires ont officiellement approuvé les demandes d'adhésion de l'Union interparlementaire

(UIP) et de l'Assemblée territoriale de Wallis et Futuna, portant ainsi le nombre de parlements membres de l'APF à quarante-vingt-dix. À cet égard, le Secrétaire général parlementaire a insisté sur la nécessité de s'appuyer davantage sur les sections.

Enfin, l'Assemblée a adopté dix résolutions, portant notamment sur la distribution universelle et équitable des vaccins contre la Covid-19, les systèmes de santé publics, l'éducation en situations de crise, sur les situations politiques au Burundi et en République centrafricaine, la liberté de la presse dans l'espace francophone, la lutte contre la cyberviolence envers les femmes et les enfants, le réchauffement climatique et le gaspillage alimentaire.

L'APF poursuit sa nouvelle dynamique, confirmée par son cadre stratégique 2019-2022, pour devenir une institution plus politique, à même d'apporter des réponses concrètes aux grands défis de l'espace francophone.

L'état de la démocratie dans l'espace francophone au coeur des discussions du Bureau de l'APF

Le Bureau, réuni le 12 octobre en visioconférence, sous la présidence de **Francis Drouin**, premier vice-président de l'APF, a rassemblé plus d'une vingtaine de parlementaires francophones issus de quatre continents.

Après avoir échangé sur les missions de bons offices parlementaires au Liban, au Mali et en Arménie, les membres du Bureau ont passé en revue les situations

politiques dans l'espace francophone et pris acte de la suspension de facto des sections tchadienne, guinéenne et tunisienne des instances de l'APF, à la suite de l'évolution de la situation dans ces trois pays. Ils ont en outre décidé de la mise sous alerte de la section de la République centrafricaine et convenu d'accompagner davantage les parlements en situation de crise ou de transition vers le rétablissement de l'ordre constitutionnel et la démocratie.

Le Bureau a également procédé à un bilan d'étape de l'évaluation de son cadre stratégique 2019-2022, auditionné l'administrateur de l'OIF – qui a été interrogé avec insistance sur l'autonomie financière de l'APF par rapport à l'OIF –, et adopté deux accords de partenariat avec, d'une part, le Réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaires, et, d'autre part, l'Association du notariat francophone.

Le prochain Bureau de l'APF devrait se réunir en présentiel à Libreville, au Gabon, au mois de janvier 2022.

Conférence sur le numérique

Les 5 et 6 mai 2021, l'APF a organisé une conférence réunissant experts et parlementaires francophones, sur le thème : « Quelle action parlementaire francophone pour la réglementation du numérique ? »

Ce colloque, qui a rassemblé plus de soixante-dix participants, avait pour objectif de rapprocher les acteurs de la Francophonie et d'échanger avec

des experts et des universitaires. Les parlementaires ont longuement dialogué avec des experts issus d'institutions et d'opérateurs francophones comme l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Association internationale des maires francophones (AIMF), TV5MONDE, la Conférence des organisations internationales non gouvernementales de la Francophonie (COING), le Réseau des autorités de protection des données personnelles de l'espace francophone (AFAPDP), le ministère de l'Europe et des affaires étrangères français français, ainsi que l'Union francophone.

Ensemble, ils ont nourri une réflexion approfondie pour réglementer les géants du numérique et protéger au mieux les intérêts des citoyens, leur liberté et leurs données personnelles dans un contexte d'essor des nouvelles technologies. Plusieurs acteurs ont appelé de leurs vœux une stratégie francophone d'actions concrètes pour promouvoir la diversité culturelle.

« Je me réjouis de la qualité et de la richesse des échanges que nous avons eus pendant ces deux journées de conférence. Ce colloque n'est pas une finalité en tant que telle, mais une démarche pour prendre en compte les préoccupations des citoyens et de la société civile en s'appuyant sur les sections de l'APF et sur nos Commissions et Réseaux », a indiqué **Jacques Krabal**, Secrétaire général parlementaire de l'APF.

Les propositions de réglementation

du numérique élaborées en commun seront portées au prochain Sommet de la Francophonie, qui aura lieu à Djerba en novembre prochain, dont le thème est « Connectivité dans la diversité : le numérique vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone ». L'APF y formulera des recommandations dans son avis, qui sera adressé aux chefs d'État et de gouvernement.

« Cet espace immatériel occupe une place trop importante dans nos vies pour s'exonérer d'une réglementation rigoureuse et équitable. Pour la Francophonie, le numérique est un enjeu de démocratie, de liberté et de solidarité », a plaidé le Secrétaire général parlementaire de l'APF.

Participation aux instances de la francophonie et aux réunions de l'OIF

Tout au long de ce semestre, l'APF a participé à de nombreuses réunions organisées par l'OIF et ses opérateurs. Les membres du Secrétariat général ont pris part et suivi notamment les travaux des réunions de la Commission politique, de la Commission économique, de la Commission de coopération et de programmation, ainsi que du Comité ad hoc consultatif restreint sur la situation en Haïti.

L'APF a également pris part au dernier Conseil permanent de la Francophonie (CPF) du 3 juin sur la situation au Mali, qui a décidé de suspendre à nouveau le pays de la Francophonie tout en continuant à l'accompagner dans la période de transition vers un pouvoir civil.

Intervention du SGP à l'ONU

Le 18 février, le Secrétaire général parlementaire a participé à l'Audition parlementaire aux Nations unies 2021, consacrée au thème intitulé « Lutter contre la corruption pour restaurer la confiance dans le gouvernement et améliorer les perspectives de développement », sous forme d'événement en ligne. À cette occasion, Jacques Krabal a rappelé avec force que la corruption était « la trahison ultime de la confiance publique » et a souhaité qu'à travers des plaidoyers communs et la mutualisation de moyens avec tous les acteurs engagés dans la lutte contre la corruption, l'APF s'engage à obtenir des résultats tangibles pour mettre un terme à ce fléau qui mine la démocratie.

Intervention du SGP au Sommet parlementaire mondiale sur la lutte contre le terrorisme

L'APF a été invitée à prendre part au premier Sommet parlementaire mondial sur la lutte contre le terrorisme, qui s'est tenu à Vienne (Autriche) le 9 septembre 2021.

Cette importante réunion, qui a rassemblé les législateurs du monde entier pour la première grande réunion parlementaire internationale en présentiel depuis plus de dix-huit mois, était coorganisée par l'Union interparlementaire (UIP) et le parlement autrichien. À l'occasion de deux panels, **Jacques Krabal** a évoqué le rôle fort des parlements francophones dans la prévention de la radicalisation et leur engagement dans la lutte contre

toutes les formes de criminalité et de propos haineux. Il a souligné la détermination commune des assemblées membres de l'APF à adopter une approche inclusive efficace entre les parlements et les exécutifs, et transparente vis-à-vis des priorités retenues et des moyens humains, matériels et financiers alloués.

Il a également fait part, dans le cadre de l'appel en faveur du Sahel lancé à l'issue du Sommet, des initiatives menées depuis une dizaine d'années par l'APF, notamment de l'Accord de partenariat signé en 2020 avec le Comité interparlementaire du G5 Sahel, en expliquant que la réponse au terrorisme ne peut qu'être concertée et globale : éducation, formation, droits de l'Homme, notamment des femmes et de la jeunesse.

Le Secrétaire général parlementaire a ainsi réaffirmé solennellement et officiellement la mobilisation de l'APF pour rendre effectif et efficace l'appel des parlementaires en faveur du G5 Sahel et a invité à la coalition de toutes les organisations et institutions internationales pour lutter contre le terrorisme.

Intervention du SGP au débat virtuel organisé par l'UIP à l'occasion de la Journée de la démocratie

Pour la Journée de la démocratie, le 15 septembre, l'UIP a organisé un débat en ligne sur le thème : « la démocratie est-elle réellement en crise? »

Le Secrétaire général parlementaire a participé à l'événement au cours duquel il a insisté sur l'importance de l'éducation,

de la citoyenneté, des médias libres et de la coopération interparlementaire pour redonner des couleurs aux démocraties à travers le monde.

Hommage à Léopold Sédar Senghor

Le 20 décembre 2001, disparaissait **Léopold Sédar Senghor**, poète, penseur, philosophe, père fondateur de la Francophonie et homme d'Etat sénégalais qui a consacré sa vie au dialogue des cultures et à la promotion d'une vision politique universaliste.

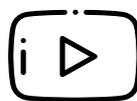
A l'approche du vingtième anniversaire de sa disparition, l'APF a commémoré le président-poète au cours d'une soirée de débats et d'échanges qui s'est tenue le jeudi 16 décembre 2021 à la Maison de l'Amérique latine. Présidée par l'Honorable **Moustapha Niassé**, Président de l'Assemblée nationale du Sénégal, Vice-président de l'APF et ancien proche collaborateur et ministre de Senghor, cette soirée événement a réuni des intellectuels francophones dont **Mohamed Mbougar Sarr**, lauréat du Prix Goncourt 2021.

A cet événement, **Felwine Sarr**, Mohamed Mbougar Sarr et **Hamidou Sall** ont été décorés des insignes de l'Ordre de la Pléiade et des Dialogues des cultures. **Jean-Pierre Langellier**, auteur d'une biographie sur Senghor et **El Hadj Souleymane Gassama**, sociologue et auteur sénégalais, étaient également présents.



Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP et Jacques Krabal à Vienne, en Autriche

Suivez-nous sur :



<http://apf.francophonie.org/>